



Le Sainte-Maure

Directeur de publication : Christian Barillet - Rédacteur en chef : Philippe Terrassin
Rédaction : Services municipaux - Conception : Caroline Auzanneau
Photographies : Photothèque de la mairie - Imprimerie : Baugé à Descartes
Périodique semestriel gratuit - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

> Journal d'informations municipales

Mars 2013

Consommons local !



Commerçants et artisans locaux, producteurs et commerçants du marché fourmillent d'idées pour mieux nous servir... Réservez-leur une partie de nos achats ! Lire la suite en page 7

Visitez le site de la ville : www.sainte-maure-de-touraine.fr

Les ados et les réseaux sociaux

Dans le cadre de la Semaine de la parentalité, le service enfance-jeunesse et la CAF Touraine proposent un rendez-vous aux parents d'adolescents sur le thème :

« **Etre parents d'adolescent aujourd'hui et sur son territoire** ».

Le but de cette initiative est de répondre aux questions des parents vis-à-vis de l'utilisation des réseaux sociaux par leur enfant par le biais d'ateliers pratiques.

Deux soirées sont organisées :

- mardi 26 mars à 20h au collège de Sainte-Maure de Touraine,
- vendredi 29 mars à 20h à la bibliothèque de Sepmes.

L'intervention sera assurée par l'association Webschool, en partenariat avec les communes de Sainte-Catherine de Fierbois, de Sepmes et de Draché et en présence de la CAF et du collège. Informations auprès du service enfance-jeunesse : 47 65 63 15.



ENFANCE JEUNESSE PAGE 10

Une semaine autour de la biodiversité PAGE 2

La charte du vivre ensemble est née PAGE 3

Les travaux à venir PAGE 4

Le budget PAGE 5

Avant-dernière phase pour le PLU PAGE 6

Un véritable dynamisme commercial PAGE 7

32^e Foire aux fromages PAGE 8



Les trésors des archives PAGE 9

La vie des écoles PAGE 11

La vie des associations PAGE 12/15



Le mot du maire

Des récompenses, des reconnaissances

Rubans du patrimoine en décembre, 2^{ème} étoile des villes et villages étoilés en janvier, label « Agenda 21 » en février, lauréat de l'appel à projets « bien vivre à domicile » : les récompenses pleuvent. Les reconnaissances aussi : par la Chambre de commerce, le syndicat des marchés de France en Touraine, la Fédération des unions commerciales, et l'association Maisons paysannes de Touraine. L'important travail réalisé par nos services pour mettre en œuvre la politique de développement, élaborée

par les élus en concertation permanente avec les habitants, les associations et les partenaires, porte ses fruits. La commune s'affirme comme une référence. Nos indicateurs sont bons : la croissance s'est installée et stabilisée (démographie, construction, ressources). Tout cela est le résultat d'une politique municipale volontariste et réaliste. Dans le contexte de crise économique qui frappe l'Europe, nous pourrions mieux résister si, en plus, la mobilisation reste forte et notre souci de gestion rigoureuse

permanent. Le commerce local est un enjeu majeur et nous ne pouvons que nous réjouir de la mobilisation de nos commerçants : une UCIA renouvelée et renforcée, une nouvelle association des commerçants et producteurs du marché. Soutenons les ! Achetons local ! Lentement mais sûrement, la commune, solidaire dans le territoire communautaire, retrouve sa position de pôle majeur de développement du sud Touraine, entre Loches et Chinon.

Christian Barillet

Un problème, une idée, une question ?
ECOUTE CITOYENS



02 47 65 40 12
secretariat@sainte-maure-de-touraine.fr

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Autour de la biodiversité du 1^{er} au 7 avril



A l'occasion de l'année de la biodiversité, la mairie engage un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et propose de nombreuses animations. D'autres projets verront le jour au fil des mois dans la continuité des actions déjà engagées et de l'inventaire de la biodiversité en cours de réalisation.

Lundi 1^{er} avril

11h, parc Robert Guignard.

Chasse aux œufs ouverte à tous ! Venez équipés de paniers pour récolter les œufs de Pâques et les partager avec tous les participants.

Pour les élèves du Couvent, **exposition** « espace naturels d'hier et d'aujourd'hui en Chinonais » du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) toute la semaine.

Conseil municipal à 20h30.

annonce des résultats du concours de photographies sur le thème : « Biodiversité en Touraine, milieux naturels, nature en ville ».

Mardi 2

20h, espace Trianon

Soirée-découverte LPO

Venez découvrir au cours de cette soirée les activités de la LPO et le recensement en cours des principales espèces animales présentes sur la commune...

Jeudi 4 avril

14h30, parking des Passerelles

Visite-guidée du domaine viticole biodynamique de Noiré à Chinon. Sur inscription (nombre de places limité) au 02 47 65 40 12.

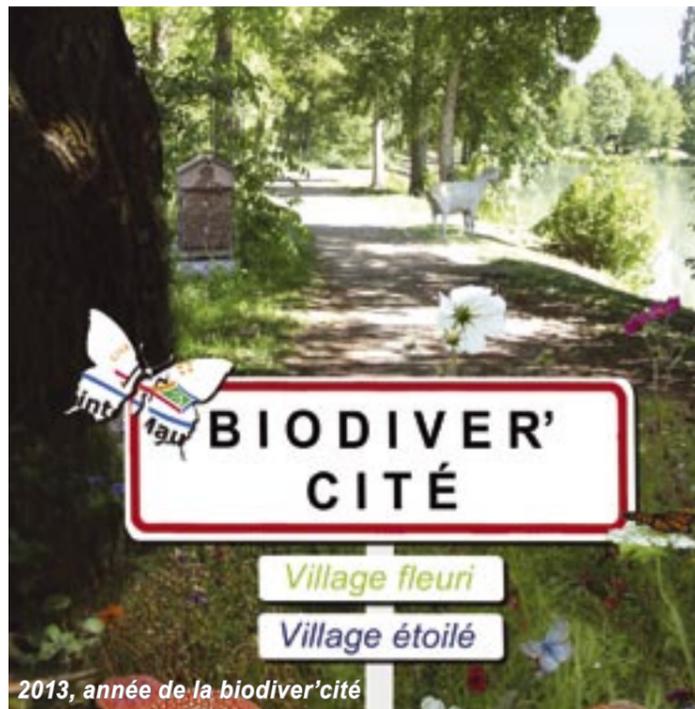
Mercredi 3

Grand jeu avec les écoles au parc Robert Guignard.

Les enfants des écoles Voltaire et Perrault découvriront les espèces aquatiques vivant dans les zones humides du parc grâce à l'intervention de techniciens rivière. D'autres ateliers ludiques seront proposés par les animateurs du service enfance-jeunesse.

19h, espace Trianon

Projection du film « L'esprit du vin, le réveil des terroirs ». La séance sera suivie d'échanges en présence de deux viticulteurs, Cyprien Ligeard et de Jean-Max Manceau, et d'une dégustation de vin.



2013, année de la biodiver'cité

Vendredi 5

Matin, place Leclerc

« Terroir et biodiversité » : les producteurs à l'honneur sur le **marché** de la commune.

Dimanche 7

9h, parking des Passerelles

Randonnée du développement durable, gratuite et ouverte à tous, organisée par les Chemins buissonniers.

Après l'effort, le réconfort : un pot offert par la municipalité clôturera la randonnée et la semaine du développement durable.

Samedi 6

14h30, devant la mairie

Balade « A la découverte de la flore sauvage en ville ». Organisée par l'association de botanique et mycologie, cette sortie vise à faire connaître la diversité et l'intérêt de certaines espèces végétales parfois qualifiées de « mauvaises herbes » qui poussent le long des routes et des trottoirs.

10h30, parking parc R. Guignard

Balade « A la découverte de la Manse restaurée ». Jonathan Leproult, technicien de rivière du syndicat de la Manse présentera les interventions sur le lit et les berges de la rivière visant à rétablir les conditions favorables au maintien de la biodiversité (retalutage, suppression d'obstacles...). Le parcours n'excédera pas 2km.

Et après ?

- Sorties « découverte » : Jean-Michel Feuillet, animateur à la LPO, fera découvrir les oiseaux présents à Sainte-Maure lors de deux sorties dans des espaces naturels de la commune : mercredi 10 avril et mercredi 29 mai (rendez-vous aux Passerelles à 14h15). Inscrivez-vous vite auprès de JulianVallet : animateur-ouac@sainte-maure-de-touraine.fr car le nombre de places est limité.
- Exposition sur le monde des abeilles au rez-de-chaussée de la mairie à l'issue de la semaine du développement durable



Pour aller plus loin

- Le terme « biodiversité » est issu de la contraction des mots « biologique » et « diversité ».
- La biodiversité est la diversité naturelle des organismes vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes...
- Près de 2 millions d'espèces

animales et végétales ont été recensées à la surface de la Terre. L'une d'elles disparaît toutes les 17 minutes. Les pollutions, l'urbanisation ou encore la surexploitation en sont quelques-unes des principales causes.

- Sur les 568 espèces d'oiseaux recensées en France, un quart est menacé de disparition. Dans le domaine du végétal : certaines variétés d'ail, de myosotis, de tulipe, de genêt ou encore de trèfle sont répertoriées comme « en danger critique » d'extinction.

AGENDA 21

Dernière minute : le Ministère labellise l'agenda 21 de la commune !

Nous venons de l'apprendre : l'agenda 21 de la ville de Sainte-Maure de Touraine a obtenu le label « agenda 21 local » attribué par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Avec Montlouis et Larçay, la commune fait partie des 3 premières d'Indre-et-Loire dont l'agenda 21

est reconnu par l'Etat. Plus qu'un encouragement, c'est une reconnaissance de la qualité du travail effectué.

L'agenda 21 de Sainte-Maure de Touraine est en cours de mise en œuvre. Le comité de suivi et d'évaluation s'est réuni à trois reprises et chacun des membres a

formulé des observations sur les actions mises en place.

Sur les 44 engagements qu'il comporte, 40 ont déjà fait l'objet d'avancées majeures. Vous trouverez joint à ce journal le résumé de la démarche d'agenda 21 et pourrez prendre connaissance de l'avancement de chaque action.

L'agenda 21 est un plan visant la mise en œuvre concrète du concept de développement durable dans le but de préserver les ressources de la planète.

Le terme « agenda » fait référence à des actions planifiées dans le temps, le chiffre « 21 » fait, quant à lui, référence au 21^{ème} siècle.

CHAUVES-SOURIS

En février, la LPO a visité de nombreuses cavités souterraines à la rencontre des chauves-souris dans le but de recenser ces espèces et de créer un indice de biodiversité communale.

Prochaines étapes : papillons, batraciens, plantes...

Tous les détails sur le site de la ville.

LA SELECTION DE MINODORA

La bibliothécaire de la commune a sélectionné pour vous des ouvrages permettant de découvrir et d'approfondir le concept de biodiversité.

Section Jeunesse

- *La Biodiversité à petits pas*, Catherine Stern ; Ben Lebègue, Actes Sud Junior, 2010
- *Le gorille et l'orchidée : il faut sauver la biodiversité !*, Laurana Serres-Giardi ; Stéphane Van Inghelandt ; Alain Serres, Rue du monde, 2010
- *Le Guide ornito*, Marc Duquet ; Jean Chevallier, ill., Delachaux et Niestlé, 2010
- *Observer la nature dans son jardin*, Martin Cox, ; Jo Walton, Gallimard-Jeunesse, 2010
- *Oiseaux des jardins : observer, reconnaître, chercher, identifier*, Valérie Tracqui, Milan jeunesse, 2011

Sections Adultes

- *365 jours avec les oiseaux*, Philippe Jacques Dubois, La Martinière, 2010
- *La Biodiversité*, Yann Arthus Bertrand, La Martinière, 2010
- *Biodiversité(s)*, ouvrage collectif, Le Cherche Midi, 2010
- *Une brève histoire de l'extinction en masse des espèces*, Franz Broschimmer, Agone éditeur, 2010
- *Metz : ville de nature*, Association régionale de défense de l'environnement par l'image en Lorraine, 2012
- *Le jour où l'abeille disparaîtra...*, Jean-Christophe Vié, Marc Traverson, collab., Arthaud, 2008
- « Patrimoine mondial », n°56, Unesco, 2010
- *Plaidoyer pour les mauvaises herbes*, Vincent Albouy, Edisud, 2011
- *Réparons la terre : réutilisons, réduisons, recyclons*, Wangari Maathai ; Ed. Héroïse d'Ormesson, 2012
- *Wild : nature sauvage en Europe*, ouvrage collectif, La Martinière, 2010

RAPPEL L'ENTRETIEN DES TERRAINS EN FRICHE

Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain et de ses plantations.

L'entretien des parcelles est une obligation pour le propriétaire, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres. En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement, le maire peut déclencher une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

Toute plantation doit être taillée à l'aplomb des limites de voies et de propriété. Le respect de ces règles est nécessaire à la libre circulation des piétons et à l'intervention des services de propreté publique.



Un terrain doit être entretenu

BIEN VIVRE A DOMICILE

L'implantation du pôle RAM / halte-garderie dans le quartier Theuriet (lire p. 10) marque la première étape de la reconstruction du quartier. Afin de poursuivre cette reconquête du centre-ville, la municipalité vient de répondre à un appel à projet du Conseil général intitulé « l'habitat du bien-vivre à domicile ». L'opération consiste à construire six logements (quatre T3 et deux T2) en rez-de-chaussée totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, un jardin suspendu ainsi qu'une salle commune pour des projets mixtes et inter-générationnels permettant la réduction de la dépendance. Le projet d'animation sera construit par des structures publiques (bibliothèque et service enfance-jeunesse pour la mairie – portage des repas pour l'hôpital) associées à des structures associatives (foyer des jeunes, Mical) et privées (Assad - Confiez nous). Un foyer de jeunes travailleurs est également prévu, il participera à la mutualisation de l'équipement.

2012 ANNEE DU VIVRE ENSEMBLE : LA SUITE

La charte du Vivre Ensemble est née

Le thème de l'année 2012 - Vivre Ensemble - vaste et diversifié, pouvait étonner mais de nombreuses idées, principalement sur la citoyenneté sont venues rapidement le structurer.

L'an passé, au cours de la semaine du développement durable début avril, nombreux sont ceux qui ont travaillé ce sujet et tout particulièrement les enfants des écoles et des accueils de loisirs municipaux (ALSH) avec leurs professeurs et leurs animateurs. En quelques jours ils ont su interpellés les adultes et émettre des idées qui coïncident bien avec les valeurs de la citoyenneté.

Dans la foulée, une commission extra-municipale a été créée et a réfléchi sur ces premiers sujets : comment libérer les trottoirs pour les piétons, comment éradiquer les crottes de chiens des espaces publics... (lire plus bas).

Cette commission va poursuivre son travail en 2013 car les sujets ne manquent pas. Elle devra apporter des solutions aux problèmes posés par les jeunes citoyens de la ville. Elle devra aussi

traiter des questions de partage des espaces municipaux mis à la disposition des associations (Trianon, Theuriet, stade...) et produire, en collaboration avec tous les utilisateurs, des règlements intérieurs.

La cohabitation avec nos amis les chiens et les désagréments qu'ils peuvent générer (abolements, crottes) devront aussi trouver des solutions acceptées par tous. Nous pouvons aussi espérer

que cette méthode basée sur la réflexion et la concertation de tous va servir à influencer sur les conflits de voisinage toujours trop nombreux.

Dans tous les cas, de nouvelles perspectives sont tracées pour un meilleur cadre de vie.

Découvrez- ci-dessous les articles de la charte du Vivre Ensemble écrite par les enfants des écoles de Sainte-Maure de Touraine.

Dans les associations

- Pour continuer à avoir plein d'activités, je respecte les bénévoles.
- Je respecte les réalisations des autres personnes.

Citoyenneté

- Pour pouvoir voter, je m'inscris à la mairie dès ma majorité.
- Pour donner un avis, je me renseigne sur ma commune et son fonctionnement.

Patrimoine

- Pour préserver les traces du passé, je ne les touche pas.

Dans les lieux publics

- Je reste calme et je parle doucement.
- Je prends soin des locaux publics et du matériel (le mobilier de l'école, les livres de la bibliothèque,...).

Dans les commerces

- Je suis poli et respectueux en disant « bonjour », « s'il vous plaît », « merci », « au revoir ».
- Je suis patient et je respecte l'ordre de la file d'attente.

Avec les personnes âgées

- Je ne les bouscule pas et je leur propose mon aide.

Avec les copains

- Je suis poli, j'apporte mon aide et j'évite les bagarres.
- Pour que chacun puisse s'exprimer, j'écoute l'autre, je ne coupe pas la parole.

Au sport

- Pour bien jouer ensemble, je respecte les règles du jeu et je n'exclus personne.
- Même si je perds, je reste content car l'important est de participer.

Avec les touristes

- S'ils me demandent des informations sur la ville, je les renseigne.

Déplacements

- Pour la sécurité de chacun, j'applique les règles du permis piéton et du code de la route.
- Je ne me gare pas sur les trottoirs ni sur les places réservées aux handicapés.

Espace public

- Je respecte les espaces verts (les pelouses, les fleurs...).
- Même en dehors de chez moi, je trie mes débris.
- Je fais faire les besoins de mon chien dans le caniveau.

La mairie dit « stop » aux crottes

La commission extra-municipale « vivre Ensemble » fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir



trottoirs, rues et espaces verts propres et agréables. Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections canines, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures des enfants ou les roues de la poussette souillées par ces déjections, d'autant qu'elles peuvent provoquer des glissades.

Chaque maître est responsable

de son animal et des nuisances qu'il peut causer. C'est pourquoi un arrêté municipal a été pris afin de verbaliser le cas échéant les propriétaires de chiens qui font preuve d'incivilité par une amende de 35 €.

Pour éviter l'amende, quelques gestes simples suffisent :

- toujours avoir un petit sac avec soi lors de la balade quotidienne

(les sacs qui emballent les fruits et légumes sont adaptés)

- conduire son chien dans le caniveau
- enfiler le sachet comme un gant
- ramasser la déjection
- retourner le sachet
- faire un nœud
- jeter le sachet dans une corbeille.

En dix secondes, l'affaire est dans le sac !

Le stationnement et le covoiturage

Le covoiturage est une pratique qui se développe entre les particuliers et au sein des entreprises. La municipalité souhaite favoriser cette démarche et travaille en collaboration avec le Conseil général. Ainsi trois aires de stationnement dédiées seront mises en place et bien identifiées grâce à une signalétique appropriée :

- sur la RD760, près du giratoire de l'entrée de l'autoroute, le long des platanes,
- au Point du jour, sur la RD910, où un nouvel arrêt de bus sera réalisé en fin d'année.

Avant la construction des Passerelles, les particuliers et les poids lourds utilisaient le parking des 4

routes pour leurs stationnements journaliers. Si les poids lourds ont disparu, les voitures « tampon » ont refait leur apparition au détriment des touristes qui viennent visiter le site. Pour remédier à cela, la municipalité a réalisé des places de stationnement le long de la route de Chinon à proximité immédiate des arrêts d'autobus. Une période de sensibilisation est donc prévue pour que chacun prenne l'habitude de ne plus stationner à la journée sur le parking des Passerelles. Cette mesure est également valable pour les employés des Passerelles qui veillent à laisser la priorité au stationnement des utilisateurs de leurs structures.

Halte aux stationnements sur les trottoirs !

La commission extra-municipale « accessibilité » s'attache à faciliter le déplacement des personnes handicapées. De nombreux travaux ont été réalisés en ce sens afin de libérer les trottoirs des voitures en stationnement. Des places ont été marquées sur les chaussées, des trottoirs créés... mais quelques automobilistes continuent de garer leur véhicule sur les trottoirs arguant que leur voiture y est plus en sécurité. Il est vrai qu'un piéton, lui, ne risque rien sur la chaussée !!! Dans un premier temps, il a été

demandé à la police municipale de recenser les contrevenants, de leur délivrer un avertissement puis de les verbaliser s'ils persistent dans cette mauvaise pratique, conformément à l'article 417-10 du code de la route.

Ces dispositions seront applicables à l'ensemble de la ville y compris dans les nouveaux quartiers qui bénéficient de places de stationnement et de places « midi » permettant de répondre aux besoins de tous les jours.

4 > La ville à la loupe

EN BREF

ECLAIRAGE PUBLIC

Un arrêté publié au Journal officiel stipule qu'à partir du 1^{er} juillet, vitrines, façades et bureaux devront être éteints la nuit. Cela va dans le sens des efforts produits par la commune, depuis 4 ans, pour protéger la nuit et le ciel étoilé. Efforts récemment récompensés...

2^{ème} étoile dans le ciel sainte-maurien

Lundi 4 février, l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a remis à la commune un diplôme pour sa 2^{ème} étoile obtenue au concours des villes et villages étoilés (Sainte-Maure avait obtenu sa 1^{ère} étoile en 2010 suite à l'opération « La nuit, on allume

- extinction de l'éclairage public, sauf dans le centre-ville et la partie centrale de l'avenue du Général de Gaulle, de 23h à 5h du matin,
- remplacement progressif des systèmes trop consommateurs d'énergie comme, par exemple, les lanternes boules très prisées dans les années 1970 qui équipent aujourd'hui encore quelques lotissements,
- extinction de l'éclairage de certaines façades (église par exemple).

Après cette « mise en lumière », la ville dispose de 3 ans pour pouvoir à nouveau concourir et espérer gagner une 3^{ème} étoile. Ce délai sera mis à profit pour achever le remplacement des lanternes énergivores et surtout passer à un niveau supérieur dans les économies d'énergie : l'extinction de tous les points lumineux entre 1h et 5h du matin. Dans ce but, une période de test sera organisée du 15 au 30 avril.



Thierry Bonnin, correspondant de l'ANPCEN, remet le diplôme à Christian Barillet.

les étoiles ». Cette distinction récompense les efforts consentis depuis 3 ans pour réduire la pollution lumineuse et les dépenses d'énergie :

1103, c'est le nombre de points d'éclairage public installés à Sainte-Maure de Touraine.

100 000 euros, c'est le coût de remplacement des 163 lanternes trop consommatrices d'énergie. Ces dépenses s'étaleront sur 30 à 36 mois. Les nouveaux équipements passeront d'une consommation de 125 à 70 watts pour les uns et de 150 à 90 watts pour les autres.

1,6, c'est le chiffre par lequel la facture d'électricité a été divisée suite à l'opération « La nuit on allume les étoiles », soit une économie de 15 000 € par an.



L'arrêté en bref

La fin des éclairages de nuit doit permettre de réduire la consommation française de près de 2 térawatt-heure par an. Cela correspond aux besoins de 750 000 foyers. Les mesures doivent également permettre de réduire les impacts environnementaux (migration ou reproduction des animaux, par exemple), voire sur les cycles humains du sommeil.

Ce qui change au 1^{er} juillet 2013

Pour les façades
Toutes les illuminations de bâtiments non résidentiels devront cesser au plus tard à 1 heure du matin. Les hôtels et l'éclairage public (lampadaires, éclairage des routes, etc.) ne sont pas concernés.

Pour les magasins

Les vitrines devront être éteintes à 1 heure du matin ou « une heure après la fin de l'occupation des locaux » si celle-ci est plus tardive.

Pour les bureaux

Les éclairages intérieurs des « locaux à usage professionnel » devront eux aussi être éteints au maximum une heure après la fin de l'occupation, le contrôle revenant à la mairie dans la plupart des cas.

Des dérogations pourront être accordées par le préfet pour la veille des jours fériés, les illuminations de Noël, lors d'événements nocturnes locaux et pour certaines zones touristiques d'affluence exceptionnelle.

ELECTIONS

Si vous souhaitez voter en 2014 pour les élections municipales, pensez à vous inscrire dès maintenant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...). Clôture des inscriptions le 31 décembre 2013.

NOUVEAU !

Barbara et Claude Méry, vidéastes et photographes sainte-mauriens réalisent de petits films sur la vie de la commune que vous pouvez visionner sur le site Internet de la ville.

BALADE

L'ancienne route nationale 10 a été métamorphosée en 2012. Sur l'avenue du Général de Gaulle, 12 panneaux ont été installés. Ils présentent l'histoire de cette route construite au 18^{ème} siècle.

Grâce aux souvenirs d'habitants qui ont grandi, travaillé ou vécu au bord de l'ancienne Nationale 10, découvrez la commune sous un nouveau jour. Départ des Passerelles pour un voyage dans le passé d'une heure environ. Bonne balade ! Brochure et renseignements à l'Office du tourisme du pays de Sainte-Maure.



Flashez-moi !

PLAN DE VILLE

De nouveaux plans de ville sont en cours d'impression et seront disponibles pour la saison touristique. Les nouvelles voies et les nouveaux quartiers y sont à jour. N'hésitez pas à vous en procurer en mairie ou à l'office de tourisme.

AU CIMETIERE

En 2013, la mairie va effectuer des travaux dans le cimetière pour créer de nouveaux emplacements. Cela concernera les concessions abandonnées ou non-renouvelées dans la partie la plus ancienne (cimetière A). Après un affichage sur le terrain, la mairie procédera au démontage des monuments et les restes des personnes inhumées seront placés dans l'ossuaire par une entreprise habilitée. Un réaménagement du jardin du souvenir est en cours d'étude pour une réalisation dans le courant de l'année.

BUDGET

Poursuite du désendettement

Trois réunions du conseil municipal ont été consacrées au budget : débat sur les orientations de l'année 2013, vote du compte administratif 2012 et vote du budget prévisionnel 2013.

Une stratégie payante

Pour la commune, la stratégie définie en 2001 est poursuivie :

- les investissements lourds des années 2005 à 2008 ont permis de relancer le développement et génèrent des ressources nouvelles bien précieuses en cette période de crise économique. Les investissements sont

poursuivis plus modérément,

- les économies de gestion sont toujours recherchées car elles constituent une ressource nouvelle,
- bien que de plus en plus difficile, la recherche d'aides est une priorité. La bonne perception de la commune est renforcée par les distinctions qu'elle récolte (Rubans du patrimoine, label national Agenda 21, ville étoilée).

Bilan 2012

Le résultat de l'année 2012, caractérisé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (capacité

d'autofinancement) est supérieur à l'objectif fixé : 900 000 € au lieu de 700 000 € et permet de poursuivre le désendettement.

Objectifs 2013

En 2013, des économies seront visées à travers :

- la réduction des produits phytosanitaires (dés herbants),
- la modernisation et la réduction de l'éclairage public
- l'amélioration de l'organisation des services.

Principaux investissements :

- la voirie : entretien, poursuite de l'avenue de Gaulle, route de Chinon,

- l'école Voltaire : 2^{ème} tranche de réhabilitation,
 - le patrimoine : dolmen, chapelle des Vierges,
 - soutien au commerce et à l'artisanat
 - transfert des ateliers municipaux à l'espace Bel-Air
 - réaménagement de la bibliothèque et des salles à l'espace Theuriet.
- De son côté, la communauté de communes investit beaucoup sur notre commune :
- pôle petite enfance (en construction à Theuriet),
 - zone des Saulniers 2 (en travaux),
 - gymnase (étude 2013, travaux 2014).

VOITURE-BALAI

Le circuit de balayage des rues est disponible sur le site Internet de la ville, rubrique « Habiter » / « la ville à la loupe ». La ville est découpée en zones. Mois après mois, vous pourrez voir quel jour la balayeuse passera dans votre rue.



La balayeuse sillonne la ville

UN GRAND MERCI

au personnel technique de la commune ainsi qu'aux agriculteurs pour leur dévouement et leur réactivité au service des concitoyens lors des opérations de déneigement.

MAISONS FLEURIES

Environ 100 personnes se sont déplacées le 21 novembre dernier pour la remise des récompenses qui a été suivie d'une conférence de Jac Boutaud, responsable du patrimoine arboré de la ville de Tours. Le concours a rassemblé plus de 80 concurrents répartis en 6 catégories. Félicitations pour leur contribution à l'embellissement de notre ville. Pour le concours 2013, il est envisagé d'ajouter une catégorie en lien avec le thème de l'année sur la biodiversité.

Tous au fleurissement de vos maisons et jardins et que le meilleur gagne !



Les lauréats 2012

BILAN POSITIF

La distribution des sacs poubelles s'est déroulée du 19 au 26 janvier. Merci aux conseillers bénévoles et aux membres du personnel technique qui ont contribué au bon déroulement de cette opération.

Nous avons eu la visite de 1425 foyers sur 1843 (77.3%) et de 90 entreprises sur 145 (62%). Un certain nombre de foyers ou d'entreprises ne se présentent pas. C'est dommage car ces fournitures sont comprises dans le montant de la redevance.

TRAVAUX

Améliorations en vue...

La municipalité poursuit son programme de travaux tout en essayant de répondre aux besoins plus ponctuels. Quoiqu'il arrive, sécurité, accessibilité et économies sont constamment recherchées.

Travaux de sécurité

Dans le cadre de l'agenda 21 communal, la municipalité poursuit le travail de mise en sécurité du réseau routier communal intra-muros. Des aménagements sont réalisés en concertation avec les riverains afin de diminuer la vitesse des voitures et sécuriser les déplacements doux.

Cette année il s'agit :

- du carrefour de la route de Sepmes et de la rue du moulin. Un giratoire a été créé car certains y roulaient à plus de 90 km/h alors que la vitesse autorisée est de 50 km/h.
- du carrefour de la rue Rabelais et de la rue de Loches jusqu'à la rue de Verdun pour diminuer la vitesse, améliorer le stationnement et libérer les trottoirs des voitures dans un espace proche d'une école.
- de la rue Gabriel Chevalier et de son croisement avec la rue des Sablonnières pour diminuer la vitesse et sécuriser la circulation des piétons.

Eaux usées

Le réseau principal qui collecte toute la ville a une quarantaine d'années et des problèmes d'étanchéité commencent à survenir : de l'eau propre entre dans le tuyau et vient gonfler les arrivages d'eaux usées à la station d'épuration. Les premiers retours de l'étude de réhabilitation du réseau d'eaux usées devraient parvenir en mairie ces prochains jours. La première phase de travaux débutera cette année.

Aux Chauffeaux

Au printemps, le quartier des Chauffeaux sera doté d'un terrain de boules. Les habitants pourront s'y retrouver en famille ou entre amis. L'installation d'une structure pour enfants prévue initialement n'a pas été retenue car c'est souvent une source de nuisances pour le voisinage. En revanche, le centre de loisirs communal continuera à assurer des prestations bien appréciées par les riverains de ce quartier.

A l'école Perrault

Au cours des vacances de printemps et d'été, les fenêtres de deux salles de classe ainsi que celles de la salle de motricité seront remplacées pour une meilleure isolation des locaux. Ces changements font partie d'un programme échelonné sur deux ans et débuté en 2012.

A l'école Voltaire

La toiture est maintenant isolée

et produit de l'électricité depuis le mois de février (535 kilowatt/heure en 1 mois) revendue à EDF. Une estimation sur une année montre que ce dispositif pourrait couvrir la consommation moyenne de 3 à 4 ménages.

La deuxième tranche de travaux aura lieu pendant les grandes vacances. Le préau sera fermé et le rez-de-chaussée entièrement réorganisé avec la construction de nouvelles toilettes et la création d'une salle des professeurs.

Les enfants découvriront donc un nouvel environnement et plus de confort dès la rentrée de septembre 2013.

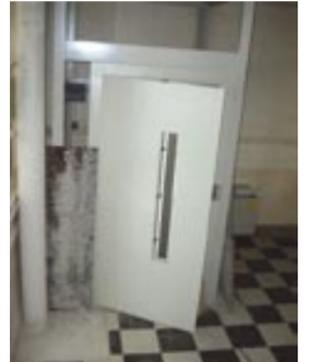
Espaces verts

En 2013, le service municipal des espaces verts aménagera, tels des expositions, les massifs situés devant la mairie et devant l'école maternelle Charles Perrault autour du thème de la biodiversité.

Par ailleurs, diverses actions seront menées, toujours dans le

respect de la biodiversité, comme c'est le cas depuis plusieurs années : remplacement des haies mono-essence par des haies bocagères, achat d'espèces végétales locales...

Ascenseur à Theuriet



L'ascenseur sera bientôt prêt

Dans quelques jours, la bibliothèque sera accessible aux personnes à mobilité réduite, comme aux jeunes parents et à leur enfant en poussette. Un ascenseur a été installé dans le hall d'entrée de l'espace Theuriet pour un coût d'environ 51 000 €.



Le toit de l'école Voltaire produit de l'électricité depuis le mois de février !

SMICTOM

C'est l'heure du bilan

Le Smictom vient de rendre son bilan pour l'année 2011. Voici les principales informations qui en ressortent :

- 629 kg de déchets ont été collectés par habitant :
 - > 330 kg de déchets ménagers (332 kg en 2010),
 - > 299,40 kg de déchets apportés en déchetterie (297,52 kg en 2010).
- De 1984 à 1999, la quantité de déchets ménagers collectés par habitant n'a cessé d'augmenter tandis que, depuis 2000, la courbe s'inverse.
- 78 % des déchets collectés sont valorisés par le recyclage, le compostage ou la combustion,

laquelle produit une énergie revendue sous forme de vapeur à l'hôpital de Chinon.

- 88% des déchets à recycler (sacs jaunes + papier) sont valorisés et 12 % sont refusés (erreur de tri par exemple).
- Ne pas trier coûte cher :
 - > triée, une tonne de matériaux à recycler coûte 34,38 €. Non triée, elle coûte 210,84 €, soit 6 fois plus cher !
 - > triée, une tonne de verre coûte 6,94 €. Non triée, elle coûte 237,05 €, soit 34 fois plus cher !
 - > individuellement compostée, une tonne de déchets verts ne coûte rien. Non triée, elle coûte 237,05 €.

RAPPEL

Collecte des ordures ménagères

- le samedi matin pour le centre-ville : sortir les sacs le vendredi soir,
 - le mardi matin pour le petit et le grand Vaux, la rue du moulin de Marans, la rue Migeon-Tissard, les Fontenelles 2 (secteur effectué par le véhicule léger) : sortir les sacs le lundi soir,
 - le mardi après-midi pour le reste de Sainte-Maure : sortir les sacs le mardi avant midi.
- Il est interdit de déposer les sacs en dehors des jours ci-dessus.

De même, il est interdit de déposer des déchets au pied des colonnes à verre et à journaux sous peine d'amende.

Veiller à utiliser les sacs du Smictom en triant au maximum (sac jaune) afin de réduire les coûts de traitement.

Carte de déchetterie

Pour obtenir une carte d'accès aux déchetteries de Noyant-Touraine et de Ports-sur-Vienne, il suffit de fournir un justificatif de domicile lors d'un passage. Une carte nominative sera délivrée ultérieurement.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Avant-dernière phase pour le PLU

Organisée en quatre temps principaux, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Sainte-Maure de Touraine, initiée en 2011, arrive aujourd'hui à la fin de la troisième phase qui est la formalisation du dossier, en vue de l'arrêt de projet.

Si le dernier semestre de l'année 2011 a marqué la réalisation du diagnostic territorial, l'année 2012 a été le temps de l'élaboration du projet d'aménagement de la commune à horizon 10 ans (le PADD). Ce projet a été présenté aux habitants de la commune lors d'une réunion publique organisée le 3 mai 2012.

Depuis cette date, la commune a travaillé sur l'élaboration d'un zonage, d'un règlement et d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les pièces opposables du PLU.

Le zonage correspond à la délimitation parcellaire des zones du PLU qui sont classées en zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou

naturelles. Des différenciations sont à opérer entre ces zones qui n'ont pas la même finalité.

Le règlement définit les possibilités de construction inhérentes à chaque parcelle et les conditions permettant la constructibilité d'un terrain. A chaque zone s'applique un règlement constitué de 16 articles.

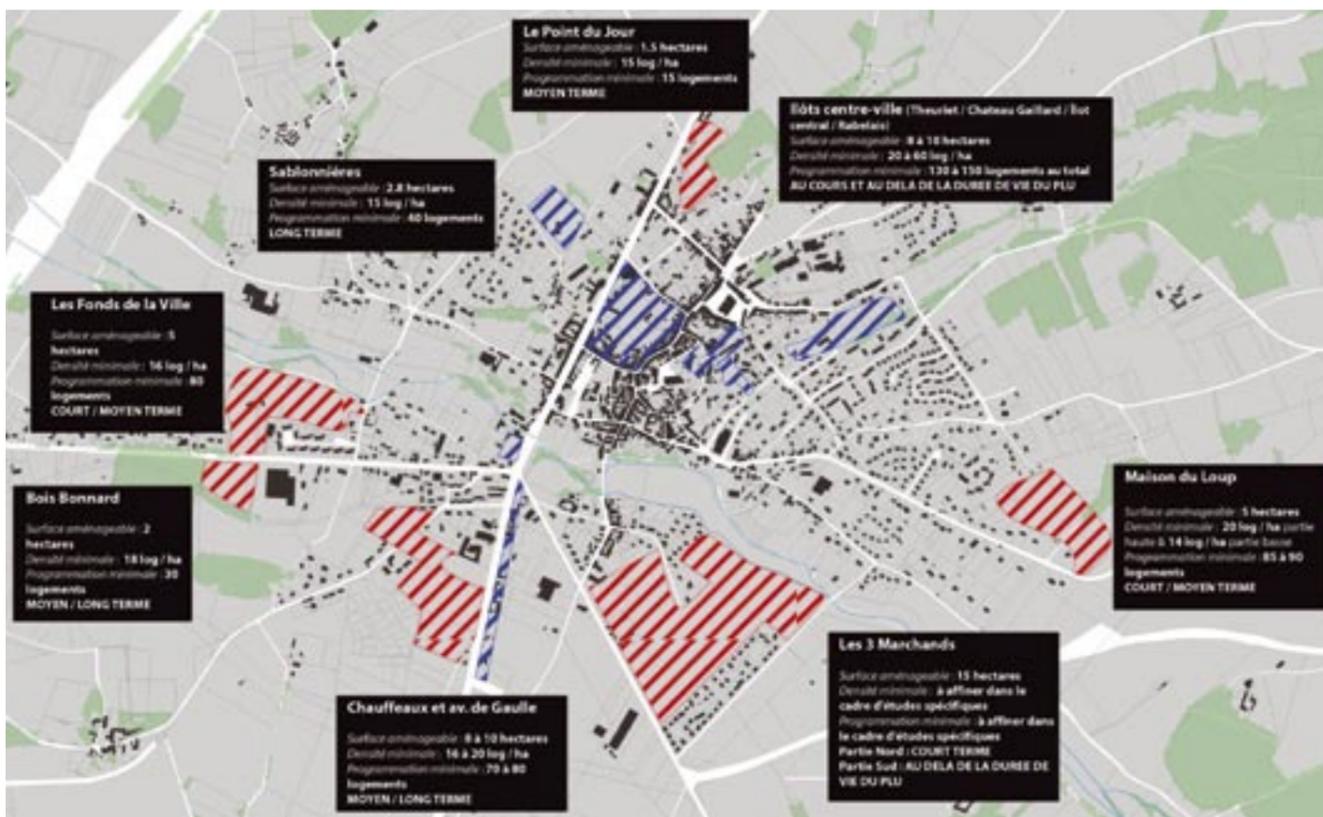
Les Orientations d'Aménagement et de Programmation définissent les modalités d'aménagement de secteurs particuliers (futurs lotissements, projets de réaménagement dans le centre-bourg...).

La traduction réglementaire du projet de la commune est également justifiée dans le rapport de présentation. Enfin, d'autres documents composent le dossier (servitudes d'utilité publiques, annexes (par exemple le plan des réseaux), annexe sur le patrimoine bâti d'intérêt local, etc.). Dans le cadre de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, un cahier de recommandations architecturales, paysagères et environnementales a également été élaboré. Il aborde différentes thématiques pour accompagner les habitants et les aménageurs dans leurs projets.

ENQUETE PUBLIQUE
Le PLU fera l'objet d'une enquête publique en septembre 2013. Même si le prochain numéro du Sainte-Maure détaillera le calendrier, nous invitons toutes les personnes qui pourraient avoir des projets parcellaires à bien prendre connaissance du futur PLU et surtout à prévoir de rencontrer le commissaire enquêteur si leur projet n'est pas compatible.

DE NOUVEAUX QUARTIERS EN PREPARATION
Le quartier des Chauffeaux n'ayant pratiquement plus de lots disponibles, la municipalité a engagé des pourparlers avec des investisseurs afin de proposer des nouvelles offres pour la construction. Ainsi les quartiers des rues des Tanneries, de Toizelet et de la route des Archambaults sont pressentis pour la réalisation de nouveaux quartiers.

NOUVEAUX LOGEMENTS
Peu esthétique dans un quartier résidentiel, le hangar métallique de la rue des Coteaux va disparaître prochainement. Avec le transfert des services techniques sur l'espace Bel-Air, cette structure appartenant à la ville n'a plus de raison d'être. A la place trois nouveaux logements locatifs similaires à ceux déjà réalisés dans la même rue, seront construits par Touraine Logement.



Les principaux secteurs aménagés à se développer

Le nouveau PLU...

Le zonage retenu résulte d'une recherche de simplification et d'adaptation aux différents types d'occupation des sols sur le territoire communal, en cohérence avec les orientations du plan d'aménagement et de développement durable (PADD), en particulier :

- envisager la poursuite du rythme de croissance démographique en vue d'atteindre une population d'environ 4 600 habitants en 2022,
- promouvoir de nouvelles zones d'accueil pour les activités,
- veiller au maintien des activités agricoles sur le territoire,
- préserver les nombreux « grands sites naturels » et leur biodiversité.

La révision du PLU a été l'occasion de revoir en profondeur la rédaction de règles : celles-ci ont fait l'objet d'une simplification de façon à rendre plus explicite sa compréhension.

Le PLU de Sainte-Maure de Touraine a mis en avant les

opportunités de renouvellement urbain et la densification des espaces déjà urbanisés :

- assouplissement du règlement des zones urbaines dans le sens d'une utilisation optimale des parcelles,
- prise en compte du potentiel en « dents creuses » permettant de calibrer au plus près les besoins en surfaces en extension,
- élaboration d'un projet détaillé sur les principaux secteurs aménagés à se développer...

Sauvegarde de certains secteurs

La sauvegarde des milieux naturels est effectuée par la mise en œuvre de différents outils :

- la protection des boisements les plus significatifs par un classement en Espaces Boisés Classés,
- la conservation des haies, parcs et jardins au titre de la loi paysage (article L123-1-5 7° du Code de l'urbanisme),
- l'identification des jardins potagers comme espaces cultivés

protégés en zone urbaine (article L123-1-5 9° du CU).

Quant à la sauvegarde du patrimoine bâti, elle est assurée par la définition d'éléments bâtis remarquables à protéger. Tous ces éléments sont repérés au plan et détaillés dans une annexe du PLU.

Protection du commerce de proximité

Par la promotion et la préservation des activités existantes, le maintien des commerces de proximité s'effectue par des espaces réservés au sein des zones UE (économiques) mais également par la protection de linéaires commerciaux (place du Maréchal Leclerc).

Réduction de l'espace consommé

Un nouvel enjeu majeur, introduit par le Grenelle et la loi d'orientation agricole est la réduction de la consommation d'espace. Au regard de l'échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation et

des densités indiquées dans les orientations d'aménagement et de programmation, environ 360 logements seront réalisés au sein des zones ouvertes à l'urbanisation. Celles-ci représentent une superficie totale de 30 hectares. Cumulé à l'optimisation de l'urbanisation du tissu existant (environ 220 logements estimés sur la période du PLU), cet objectif permet d'atteindre un total d'environ 580 logements sur la période du PLU.

Sur la base d'une estimation de 35 créations de logements neufs par an et de l'inscription d'une urbanisation différée des secteurs de projet (« 1AU » : zone à urbaniser à court terme, et « 2AU » : zone à urbaniser à plus long terme) ainsi qu'une limitation des opportunités de développement des villages, la stratégie développée permet de répondre à l'estimation de besoin en logements tout en réduisant de façon sensible la consommation d'espace naturel et agricole.



En second plan, le hangar

ESPACE BEL-AIR
La municipalité a pour projet de réhabiliter les anciens abattoirs situés rue Gabriel Chevalier pour y installer les services techniques municipaux ainsi que certaines associations. Après l'acquisition des bâtiments, l'heure est aux phases d'étude. Le cabinet d'architecte Maes vient d'être missionné pour fournir, avant l'été, le diagnostic et l'avant-projet global du site.

NOUVEAU BUREAU
POUR L'UCIA

Présidente : Francine Berton,
vices-présidentes : Sarah
Roy et Marie Mathieu,
secrétaire et adjointe :
Sandra Roy et Sabrina
Travouillon, trésorière et
adjoint : Geneviève Favre
et Olivier Champalou. Le
siège est en mairie.

BUREAU
DE L'ASSOCIATION
LA FLÂNERIE

Présidente : Stéphanie
Simon, trésorière : Elisabeth
Roy, secrétaire : Hélène
Ondet. Le siège est situé 30
route de Sepmes.

BUREAU DE L'UCPM
(commerçants et
producteurs du marché)

Président : Sébastien Lauer,
secrétaire : Frédérique
Brechet, trésorière : Annick
Rabreau

CHOCOLAT...

Les commerçants du
marché vous proposent une
dégustation de chocolat lors
du marché du vendredi 29
mars. Jean-Michel Mottu,
un commerçant sainte-
maurien retraité depuis 2
ans, reprendra du service le
temps d'une matinée !
Ce jour-là sera également
lancée l'opération « Chaque
vendredi gagnez 50 € sur le
marché de Sainte-Maure de
Touraine ».

EN VIDEO

Retrouvez les artisans
présents lors du forum
« Economies d'énergie
et habitat » des 8 et 9
février en vidéo sur le site
internet de la ville, rubrique
« Actualités ».

ACCESSIBILITE

Une session d'information
sur les normes d'accessibilité
destinée aux commerçants
aura lieu lundi 8 avril aux
Passerelles de 9h30 à 12h.
Sur inscription au 02 47 65
40 12.

UCIA

Vos commerçants vous
donnent rendez-vous :

- vendredi 5 juillet sur la
place du Maréchal Leclerc
pour une soirée dansante
en plein-air. Ambiance et
bonne humeur garanties,
- tout au long de l'année
pour des animations
commerciales en
partenariat avec la
fédération des unions
commerciales d'Indre-et-
Loire.

Surveillez le site internet
de l'union commerciale
pour vous tenir informés :
www.commerces-sainte-
maure-de-touraine.com

COMMERCE

Un véritable dynamisme commercial !

Entre constitution en pôles commerciaux, créations de nouvelles associations et renouveau de la plus connue d'entre elles, l'Union Commerciale, Industrielle et Artisanale (UCIA), les initiatives sont nombreuses chez les commerçants de la ville. L'occasion de faire le point sur les nouveautés de 2013.

A Sainte-Maure de Touraine, le dynamisme de l'UCIA qui, par ses animations, rythme la vie sainte-maurienne, est une véritable institution, tout comme le marché du vendredi matin dont la réputation dépasse largement nos frontières. Pour rester attractifs et dynamiques, ces deux piliers de la vie communale ont choisi 2013 pour faire souffler un vent de renouveau et entraîner de nouvelles initiatives dans leur sillage...



Les visiteurs étaient nombreux à la braderie de l'UCIA

Du côté de l'UCIA

Réunie en assemblée générale en janvier, l'UCIA a élu un conseil d'administration de 19 membres. Un nouveau bureau a été désigné avec de nouveaux projets à la clé. D'ores et déjà, l'UCIA a noué des relations privilégiées avec la fédération des unions commerciales d'Indre-et-Loire. Lors de l'assemblée générale de cette dernière, commerçants de la ville et représentants de la mairie ont d'ailleurs été sollicités pour témoigner des nombreux projets issus du partenariat entre les deux structures. Face à un contexte économique difficile, commerçants et municipalité mettront tout en œuvre pour renforcer l'attractivité commerciale de la ville.

Du côté
du marché

En février, la municipalité a invité les commerçants présents le vendredi matin à venir échanger, débattre et proposer des solutions pour renforcer l'attractivité du marché. A cette occasion, l'idée d'une association

regroupant commerçants et producteurs du marché de Sainte-Maure est née - Jean-Louis Bulté, président du syndicat des marchés de France en Touraine, a soutenu cette initiative qui sera une première en Indre-et-Loire - et une animation exceptionnelle a été décidée : **à partir du 29 mars, chaque semaine sur le marché, une personne gagnera 50 € sous forme de bons d'achat.**

Du côté des nouveautés

En septembre, les commerçants du pôle « la flânerie » (côté sud de la route de Sepmes) ont décidé de se constituer en association. Cela leur permet d'être organisés pour créer diverses animations au cours de l'année (lire encadré).

Rappelons qu'il existe, en dehors des grandes artères et des espaces commerçants, 3 pôles de commerces de proximité qui proposent une offre complémentaire :

- le pôle commercial « la flânerie », côté sud de la route de Sepmes,
- le pôle commercial « Toizelet », côté nord de la route de Sepmes,
- le pôle commercial « Rabelais », à la jonction des rues de Loches et Rabelais.

Association
la flânerie

Les commerçants du pôle « la flânerie » vous invitent à participer à leurs animations en 2013 :

- Vide-grenier de printemps, le samedi 4 mai
- Braderie d'été, le samedi 6 juillet
- Vide-grenier d'automne, le samedi 28 septembre
- Animation de Noël, le samedi 14 décembre.

Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à vous déplacer pour ces journées et que, cette année, le beau temps sera également de la partie.

Vos commerçants des enseignes *Du + au -*, *les Buffetiers*, *B&H chaussures*, *Marsupil'anim* et *Au salon de Jessie*



Le vide-grenier

Ils se sont installés récemment...

Jessica Rallier a ouvert « Au salon de Jessie », un nouveau salon de coiffure sur le pôle commercial de la flânerie. Il s'adresse à tous les publics : hommes, femmes, enfants. La jeune femme a déjà tenu plusieurs salons et elle a saisi l'opportunité de s'installer à Sainte-Maure de Touraine qu'elle apprécie particulièrement.

Au salon de Jessie, route de Sepmes, 02 47 76 09 55.
Lundi : 9h/13h sur rendez-vous,
mardi : 9h/12h - 13h30/18h30,
mercredi : 9h/13h, jeudi et
vendredi : 9h/18h30, samedi :
8h/15h.



William Tardy a repris l'entreprise de charpente-couverture Girard à l'automne. Très motivé, le jeune entrepreneur est déjà bien connu des professionnels

du secteur : compagnon du devoir et directeur de centre de formation des compagnons, il envisage de développer l'activité de l'entreprise. Pour le contacter : 06 95 44 87 99 ou le 02 47 65 68 20.

Tourangelle et poitevin d'origine, c'est tout naturellement, et après de longues années d'expérience en boulangerie, qu'Isabelle et Bruno Denis ont décidé de reprendre, à la fin de l'été 2012, « La boule d'Alfred » qui deviendra très prochainement « Au pain chaud ».

Au pain chaud, 58 avenue du général de Gaulle, 02 47 65 17 50. Ouvert du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 6h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, et le dimanche de 6h à 13h.



Karla Moles, ancienne employée des Buffetiers, a repris l'activité de cet établissement en janvier. Elle s'inscrit dans la continuité de ce qui a fait le succès du lieu : buffet à volonté, large choix et formules autour de 10 euros. Karla Moles travaille désormais avec davantage de produits frais. Un espace bar à l'entrée de l'établissement permet aux employés des nombreuses entreprises alentours et aux personnes de passage de s'offrir une pause à tout moment de la journée.

Les Buffetiers, route de Sepmes, 02 47 72 24 05. Ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Déjeuners de 12h à 15h.

C'est au cours de la première semaine d'avril que Julien Champion reprendra le bar brasserie jeux Au bon accueil. Issu d'une formation sur les métiers de bouche, il a déjà exercé plusieurs années au sein de différents établissements en Touraine. Il poursuivra dans

la continuité de ce qui faisait le charme de l'établissement : formules du midi et bar à toute heure.

Au bon accueil, 35 place du Maréchal Leclerc. Du mardi au jeudi, de 7h à 21h. Le vendredi et le samedi, jusqu'à 1h.



Dans notre précédente édition, nous annoncions l'implantation imminente de Delphine Chicheri et Noémie Simier au 60 rue du Docteur Patry.

Delphine Chicheri, diététicienne, conseille en matière d'équilibre alimentaire et peut se déplacer à domicile : 06 33 08 82 78

Pour prendre rendez-vous avec **Noémie Simier**, psychologue : 06 31 84 48 16

Foire 2013 : nouvelle jeunesse

Pour sa 32^{ème} édition, la Foire aux fromages, repensée, va vivre une seconde jeunesse. Fini la foire-à-tout ! Fromage et gastronomie seront au centre de la ville et de toutes les attentions. L'accent sera mis sur la qualité et le plaisir de bien manger. En provenance de plusieurs régions françaises, des artisans du goût exposeront leurs productions (vins, fromages et autres délices), notamment celles du Poitou-Charentes, région amie, invitée

d'honneur. L'occasion de savourer quelques spécialités telles que le Chabichou, le tourteau fromager, le Cognac, le broyé...

La fête foraine battra son plein sur la place de l'ilot central et de nombreuses animations musicales et associatives ponctueront ce week-end riche en saveurs.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, le comité de Foire accueille à bras ouverts toutes les bonnes volontés.



La Foire 2010 animée par les « Gilles du Nord »

FACEBOOK

Le fromage de Sainte-Maure de Touraine intègre les réseaux sociaux.

Pour faire partie des ses « amis » rendez-vous sur sa page facebook :

<http://www.facebook.com/fromage.sainte.maure.de.touraine>



MEDAILLE D'OR

Notre célèbre fromage a reçu une médaille d'or au salon de l'agriculture.

Le lauréat est L'EARL BarillerdeSainte-Catherine-de-Fierbois pour son Sainte-Maure-de-Touraine fermier AOP.

Georges Fédélich

C'est avec une grande dignité que Georges Fédélich a choisi de nous quitter, une dignité qui était lui-même au quotidien. Nous l'avons rencontré pour la première fois en 2002 lors du « congrès des villes européennes reliées par le fromage » qui avait lieu à Sainte-Maure. Il maîtrisait parfaitement l'anglais, l'allemand, l'italien, le japonais dont des ressortissants participaient à ce congrès. Il connaissait très bien la culture de ces pays et avait

largement contribué à la réussite de ce rendez-vous international. Il a beaucoup apporté aussi à la Foire aux fromages. En 2012, il avait rejoint les dignitaires de la Commanderie du fromage de Sainte-Maure-de-Touraine.

C'était un grand spécialiste de l'Asie où il a longtemps travaillé au sein des ambassades de France. Récemment, lors d'une rencontre de l'association régionale de la Légion d'honneur aux Passerelles, nous étions convenus de présenter le film « Le Sacrifice, Diên Biên Phu 1954 ». Cela aura lieu le jeudi 11 avril à 20h30 à la salle Patrice Leconte, en présence du colonel Jacques Allaire, témoin de cette bataille et qui a participé au film, et du réalisateur, Philippe Delarbre.

Ce sera une manière de lui témoigner notre amitié.

Christian Barillet



Un nouveau président pour l'AOP



Christian Barillet et François Laurent avec Sylvie Roy

Benoit Limouzin ayant souhaité se retirer après 10 ans à la tête du Comité Interprofessionnel de l'AOP Sainte-Maure-de-Touraine, c'est François Laurent, patron de la fromagerie Vazereau de La-Roche-Clermault qui a été désigné pour le remplacer. Il s'est immédiatement tourné vers le territoire identitaire que représente la communauté de communes et la ville de Sainte-Maure de Touraine en participant au conseil d'administration de la Foire, à l'assemblée

générale de la Commanderie, au conseil d'administration de la Coordination Terroir de Sainte-Maure-de-Touraine(1), en visitant le marché de Sainte-Maure... Une démarche particulièrement appréciée.

(1) Structure associative regroupant le Comité interprofessionnel, la communauté de communes, la commune, la Commanderie, le comité de la Foire, le comité de jumelage, le collège Célestin Freinet et l'office de tourisme.

UN NOUVEAU GRAND MAITRE

Nommé vice-grand maître de la Commanderie il y a deux ans, Bernard Léger a officiellement coiffé la toque de « Grand Maître Commandeur » lors de l'assemblée générale où il a été élu à une très large majorité.

Suivant la tradition de cette noble institution, c'est au cours du dîner « entre nous » que Serge Raguin lui a transmis les attributs de la charge.



Serge Raguin et Bernard Léger

Petite histoire secrète...

La Commanderie a été créée lors du comice agricole d'août 1972 dans des circonstances bien particulières.

Cette année-là, les commerçants de Sainte-Maure de Touraine, fort mécontents de la décision d'installer une grande surface

dans la commune (IFAPRIX rue Rabelais), ont décidé de faire la grève du comice : pas de char, en particulier pour la rue du Dr Patry traditionnellement très active. Pour compenser ce vide, Robert Guignard, alors maire, et Marc Desaché (ancien maire) ont

eu l'idée de créer la Commanderie et de faire appel au parrainage de l'illustre confrérie des Entonneurs rabelaisiens.

Ce fut bien sûr un événement très fort du comice.

(Témoignage de Claude Larcher)



1972 : la jeune Commanderie et ses parrains Entonneurs rabelaisiens

UN CHEVALIER DÉPUTÉ

Le grand chapitre annuel a pris cette année une dimension exceptionnelle dans la mesure où il marquait le 40^{ème} anniversaire de sa fondation (voir encadré ci-contre). A cette occasion, la Commanderie avait invité notre nouveau député Laurent Baumel qui a été fait chevalier. Frédéric Thomas, nouveau président du Conseil général, originaire de la commune à laquelle il reste très attaché et chevalier depuis le 17 mars 2006, nous avait fait l'honneur de sa présence.

MEMOIRE
COLLECTIVE

La page « Un patrimoine riche et varié » accessible sur le site de la ville, rubrique « Découvrir Sainte-Maure », présente des vidéos amateurs restaurées et mises à la disposition de tous grâce à la collaboration de « Mémoire, les images d'archives en région Centre ». *Mémoire* est un site public qui offre un accès en ligne, libre et gratuit, à plusieurs milliers de films amateurs, tournés principalement en région Centre, des années 1920 à nos jours. Ce projet a pour ambition de participer à constituer et faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants. Pour en savoir plus : <http://memoire.ciclic.fr/>

DES AUTEURS
LOCAUX

La ville de Sainte-Maure de Touraine, en dehors de la réputation de son célèbre fromage de chèvre, est aussi l'endroit où des écrivains ont élu domicile.

Côté ouvrages pour la jeunesse, Françoise Froment, dans *Mitsi la petite souris* (éditions P'tits Totems), nous fait découvrir la véritable légende de la dent de lait sous l'oreiller.

Un petit secret : le clocher de l'église de la couverture est celui de Crissay-sur-Manse.

Pour sa part, Yvon-Marie Bost, dont nous avons présenté un précédent ouvrage dans le journal de l'année dernière, revient avec trois nouveaux livres parus ou à paraître aux éditions L'apart :

- *Les porteurs de Calumet - Sagesse amérindienne*
- *Ecoute le vent - Mythes légendes et traditions amérindiennes*
- *New York Police department - Hier et aujourd'hui avec la police de New-York.*

A LA BIBLIOTHEQUE

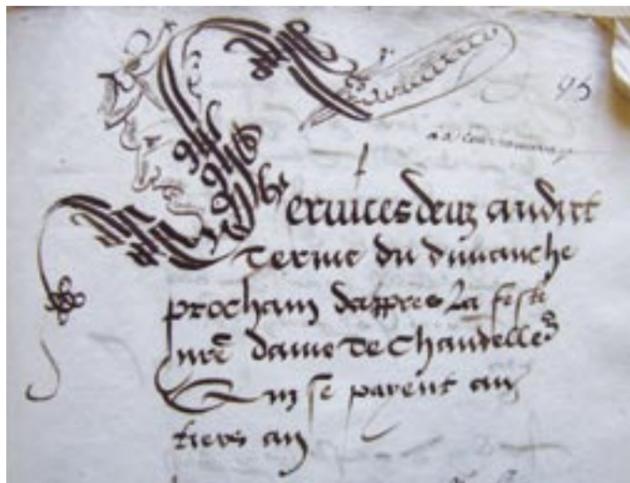
- Samedi 30 mars à 16h30, « un sac à histoires », animation-lecture autour de livres d'images, à partir de 4 ans.
- Samedi 20 avril à 17h, « le temps d'un livre », réunion du club des lecteurs adultes.
- Du 1^{er} au 30 avril, exposition d'ouvrages sur le thème de la biodiversité, pour adultes et enfants.
- Samedi 22 juin à 16h30, « les BB bouquent », lecture d'albums pour les tout-petits.

PATRIMOINE

Les trésors des archives...

Si les archives de la commune ne conservent pas des « trésors » au sens noble du terme, quelques documents méritent toutefois de sortir de l'ombre. Exemple.

Cette page est extraite du « Papier terrier de la baronnie, terre et seigneurie de Sainte Maure



A qui appartient ce visage ?

appartenant à hault et puissant seigneur Louys de Rohan seigneur de Guemene Montauban Carle, baron de Montbason audit Sainte

Maure et Noustre » datant de la première moitié du XVI^{ème} siècle. Un « papier terrier » ou « terrier » est un registre contenant la description des terres et censives (terres c o n c é d é e s

moyennant une redevance annuelle) dépendant d'un seigneur et qui devait être en principe renouvelé tous les 20 ou 30 ans.

Chaque seigneurie possédait un registre, un « terrier », dans lequel de siècle en siècle, on indiquait les limites des fiefs et des censives, les redevances dues en argent ou en nature, les services à rendre, les usages locaux.

Les terriers ont été supprimés par une loi de mars 1790.

Notez comme le graphisme de la lettrine (lettre majuscule décorée placée en tête d'un texte et occupant une hauteur supérieure à la ligne courante) est travaillé et soigné.

Est-ce Louis de Rohan sous ces traits ? C'est un mystère.

Voici la transcription de l'extrait proposé :

Services deuz audit terme du dimanche prochain d'après [d'après] la feste nostre dame de chandelles qui se payent au tiers an

Plus simplement : services à rendre après le dimanche de la fête Notre-Dame des Chandelles que l'on paie en 3 fois par an.

La fête de Notre-Dame des chandelles est de nos jours la chandeleur.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Préparatifs...

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui célèbrent, en 2013, 100 ans de protection du patrimoine, la ville vous invite à participer à un concours de photographies et à partager vos souvenirs du marché.

Vos souvenirs

Les 14 et 15 septembre, les halles seront ouvertes à la visite avec un regard sur le marché qui s'y déroule depuis des centaines d'années.



Le marché au début du siècle

Une projection de films de Jean Rousselot et de Gilles Gouset est programmée ainsi qu'une exposition de souvenirs à partir des cartes postales, photos, documents qui parlent du marché et que vous conservez peut-être dans vos armoires, vos greniers... Ce sont des reproductions de vos documents qui seront exposées. Pour participer : prendre contact en mairie avec Emilie Niquet, archiviste, ou Claire Proust du service patrimoine.

Concours
de photographies

Ouvert du 8 avril au 30 août 2013, ce concours s'adresse à deux catégories de participants, les

jeunes de moins de 18 ans et les adultes (18 ans et plus), habitants ou non de Sainte-Maure de Touraine.

Son objectif est d'encourager à la découverte, ou à la redécouverte, des éléments du patrimoine situés sur les quatre hectares de ville et de campagne qui constituent Sainte-Maure de Touraine.

Chaque sujet doit être photographié sous deux facettes différentes, par exemple en noir et blanc et en couleurs ou lors de deux saisons, ou encore dans la lumière du matin et dans celle du soir, de loin et de près ou de deux angles de prises de vue différents...

Les photographies réalisées devront parvenir sous forme numérique avant le 30 août 2013 à 12h au service du patrimoine.

Le jury constitué d'élus et d'agents municipaux s'attachera à récompenser les photos les plus réussies.

Les résultats seront annoncés lors des journées du patrimoine et les photographies exposées à la chapelle des Vierges.

Règlement complet en mairie, à la bibliothèque et sur le site de la commune : www.sainte-maure-de-touraine.fr, rubrique « Découvrir Sainte-Maure ».

Pour tout renseignement : service patrimoine : 02 47 26 61 40 patrimoine@sainte-maure-de-touraine.fr

ECOLE DE MUSIQUE

Transfert réussi !

L'école de musique intercommunale (EMI) de la CCSMT a pris son rythme de croisière après le transfert de l'école de musique au sein du service culturel de la communauté de communes. Cette mutation s'est effectuée en toute sérénité et avec beaucoup d'application afin de répondre aux nombreuses sollicitations et interrogations de la population (cursus proposé, politique tarifaire, maillage du territoire, mise en réseau avec le conservatoire de Chinon, activités extrascolaires...).

La structure est maintenant en ordre de marche : chaque semaine, une centaine d'élèves reçoit des cours dispensés par une équipe de douze enseignants. L'activité musicale est intense, des cours ont lieu chaque jour de la semaine sur les deux sites d'enseignement : à la salle Francis Gaye à Saint-Epain et à l'espace Trianon de Sainte-Maure de Touraine

Lien avec la saison
culturelle

L'imbrication avec la saison

culturelle est une réelle volonté du service culturel. Il suffit de prendre connaissance des nombreux projets 2012-2013 pour s'en apercevoir. Les élèves de l'EMI ont participé ou participeront aux projets suivants :

- concert avec l'Orchestre national de jazz les 17 et 18 novembre
- concert autour de la clarinette le 6 février
- concert autour du piano le 13 avril
- conte musical « Feezzy » le 24 mai
- fête de l'école de musique le 26 juin.

L'EMI en collaboration avec les associations musicales locales (la chorale ArciaChoeur, l'Harmonie batterie-fanfane de Saint-Epain, l'orchestre Union musicale de Sainte-Maure de Touraine) est ravie de proposer toutes ces activités musicales sur la communauté de communes. Elle respecte bien là sa mission et son rôle d'animateur social et culturel auprès de l'ensemble de la population intercommunale.



Audition de la classe de percussions

RESTAURATION SCOLAIRE

Silence ! On mange.

Coupure dans la journée, la pause « méridienne » (entre 12h et 13h45) est aussi un moment de détente pour les enfants ; pour cela l'équipe d'encadrement applique des règles nécessaires au bon fonctionnement...



Le restaurant scolaire de l'école primaire Voltaire

Avant le repas

- Dès que je sors de ma classe, je me range sous le préau pour que l'animateur fasse le pointage.
- Avant d'entrer dans le réfectoire, je vais aux toilettes et je me lave les mains.
- Je m'installe à table dans le calme.

Pendant le repas

- Je goûte avant de dire « je n'aime pas ».
- Je partage la nourriture avec mes voisins de table et je finis mon assiette.
- Je parle à mes voisins de table sans crier, ni hurler.
- Dès que l'animateur lève la main, je me tais et je cesse

toutes activités pour un retour au calme.

- Après plusieurs rappels à l'ordre de la part de l'animateur, pour non respect des différentes règles, je finis mon repas seul à une table.

Le repas terminé

- Je débarrasse en mettant les couverts en bout de table, sans sortir de table et dans le calme.
- Avant de sortir de table, je demande la permission à l'animateur.
- Je me déplace dans la salle en marchant.
- En sortant de la salle, je me lave les mains avant d'aller jouer dans la cour.



La fête du jeu aura lieu mercredi 12 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h à l'espace Theuriet. Entrée libre

VACANCES DE PRINTEMPS

Inscriptions auprès du service enfance-jeunesse à l'espace Theuriet :

- à partir du lundi 25 mars pour les enfants résidant à Sainte-Maure, Draché, Sepmes, Sainte-Catherine-de-Fierbois,
- à partir du mardi 2 avril pour les autres.

VACANCES D'ETE

Inscriptions :

- à partir du lundi 3 juin pour les enfants résidant à Sainte-Maure, Draché, Sepmes, Sainte-Catherine-de-Fierbois,
- à partir du 10 juin pour les autres.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le temps de la concertation

Comment appliquer la réforme des rythmes scolaires en conciliant les contraintes de chacun tout en préservant l'intérêt de l'enfant ? C'est sur cette question que travaillent actuellement la municipalité et les équipes enseignantes en concertation avec les partenaires : les parents d'élèves, les transports scolaires, les délégués

départementaux de l'Education nationale et les diverses associations proposant actuellement des activités le mercredi matin. Pour le moment se profile la mise en place de la semaine des 4 jours et demi dès septembre : la réunion d'information du 18 mars (qui n'a pas encore eu lieu à l'heure où nous imprimons) aura précisé

l'organisation pour la rentrée 2013. Pour suivre l'avancement de ce dossier, consultez le site Internet de la ville qui sera actualisé très régulièrement.



10 > CCSMT Communauté de communes

PETITE ENFANCE

Première pierre posée



La première pierre du pôle petite enfance est officiellement posée

Le lancement des travaux du pôle petite enfance a été officialisé le 22 février dernier lors d'une cérémonie de pose de la première pierre.

Les travaux dureront une année. L'ouverture de l'équipement est prévue au printemps 2014.

PETITE ENFANCE

RAM

Le Relais Assistants Maternels Parents Enfants (R.A.M. P.E.) anime des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur parent, et renseigne les parents-employeurs et les assistants maternels sur des questions diverses.

Cette année des réunions d'information sur le développement de l'enfant, le métier d'assistant maternel... sont proposées.

A vos agendas !

L'acquisition de la propreté, une grande étape pour l'enfant !

Venez échanger sur ce thème lors d'une soirée débat animée par Sandra Bizet, psychologue, le 21 mai à 20h30 aux Passerelles.

Retrouvez informations, planning et événements à venir sur le site internet : www.cc-saintemauredetouraine.fr, ou contactez l'animatrice :

02 47 72 00 04

06 13 98 33 56

ram@cc-saintemauredetouraine.fr



ECOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

Un début d'année bien rempli !

Septembre : le salon artistique a accueilli les enfants des moyenne et grande sections. Nos petits visiteurs se sont montrés très attentifs.



Les enfants découvrent la « musquée » de Provence

Octobre : semaine du goût. Madame Raineau, maraîchère de Rilly, a rencontré les élèves de la section « moyens / grands » pour confectionner une excellente soupe au potiron.

Décembre : Madame Coiffard a sollicité Monsieur Deplaix, pâtissier, afin de confectionner avec les enfants de grande section des bûches très appréciées au goûter de Noël.

été pour ce jour « le chef d'orchestre » de nos petits artistes. Le goûter offert par la municipalité a été très apprécié.

Nous remercions l'association des parents d'élèves « Trait d'union » qui a offert des friandises à tous les enfants. L'association a octroyé à l'école 500 € qui ont permis l'acquisition de très beaux jeux en bois.

Nous remercions également pour leur présence, Monique Piolot, maire-adjointe à l'enfance et Danièle Forgeon DDEN (déléguée départementale de l'éducation nationale), sans oublier le Père Noël.

Janvier : Monsieur Deplaix est intervenu dans la classe « petite section » de Madame Fouquet. Chaque pâtissier en herbe a eu plaisir à confectionner sa petite galette.



Des petits pâtisseries fiers de leurs belles galettes !

Spectacle de Noël : la compagnie « Pois de senteur » a présenté un spectacle de marionnettes et de théâtre. Les enfants ont largement participé avec joie à ce spectacle féerique.

Vendredi 21 décembre : l'arrivée du Père Noël, sous les acclamations des enfants, a été saluée par des chansons. Stéphane Xérès, intervenant musique a

Inscriptions rentrée 2013 / 2014 (enfants nés en 2010) : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h. Possibilité de rendez-vous. Se munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille. Seuls les enfants domiciliés à Sainte-Maure de Touraine pourront être scolarisés à l'école Charles Perrault.

ECOLE LE COUVENT

Samedi 23 mars

Journée «PORTES OUVERTES»
à l'école Le Couvent

de 9h à 16h



La directrice de l'école Madame Roblin et l'équipe enseignante vous accueillera dans les classes

ECOLE PRIMAIRE VOLTAIRE

2013, une année très « biodiversifiée » !

Parce que l'équilibre de notre « planète bleue » est fragile et que l'homme contribue à la préservation de l'environnement en étant informé et éduqué, les projets proposés aux élèves cette année accompagnent le thème communal : « la biodiversité ».

Au programme :

- Stage d'astronomie et installation d'une station météo à l'école par les CE2
- chorale le 15 mars intitulée « bio-diver-si-té »
- participation de l'école à la semaine du développement durable le 3 avril
- exposition « les experts du papier » (CIDEM) du 2 au 12 avril
- collectes de papiers par l'association « Classe de découverte »
- interventions de la LPO et construction d'une mangeoire par les CM2
- visite l'éco-musée du Véron par les CP
- CE1 et CP/CE1 : projet de classe transplantée (2 jours) à Gâtine Poitevine sur « les jardins et leurs habitants »
- visite de Terra Botanica en fin d'année par les CE2, CM1 et élèves de la CLIS
- travail autour du tri et du compostage avec le SMICTOM



- installation d'une nouvelle borne de collecte des piles usagées, de containers pour les cartouches d'encre (et laser), les téléphones portables et les bouchons
 - initiation aux échecs (6 séances) pour plusieurs classes
 - vente de bulbes de printemps au profit de la coopérative scolaire
 - communauté de communes : salon artistique, spectacles, route de l'eau...
- Pour en savoir plus sur les projets récurrents : permis piétons, les « Coups de cœur » (bibliothèque), « Ecole et Cinéma », piscine (CM1 et CM2), la course longue (USEP) ou encore la kermesse du samedi 29 juin, consultez notre site <http://ec-voltaire-sainte-maure-de-touraine.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>.

COLLEGE CELESTIN FREINET

Citoyenneté et terroir au cœur des projets

Depuis le début de l'année, l'équipe pédagogique s'appuie sur l'ouverture sur l'extérieur pour sensibiliser les élèves à la citoyenneté et au terroir.

C'est ainsi que plus de trente élèves, pour la plupart délégués de classe, ont participé à la cérémonie du 11 novembre dans le cadre de l'opération « la flamme de l'espoir » du Souvenir français.

Après le dépôt des gerbes, le colonel Fédélich, qui vient de nous quitter, et Gérard Henry, président des AFN, leur ont présenté les différents drapeaux : une émouvante leçon d'histoire pour ces adolescents.

terroir, le fromage de Sainte-Maure - cela va sans dire - mais aussi le foie gras et le chocolat, au cours de deux séances pratiques au collège sous la houlette de Christophe Duguin du « Chapeau rouge » de Chinon et de Christian Prouteau du Château d'Artigny. Ce dernier leur a d'ailleurs fait l'honneur de leur faire visiter son établissement prestigieux.

Toutefois, plaisir devant aussi rimer avec raison, ils ont été sensibilisés à l'équilibre alimentaire par leur professeur de sciences et grâce à l'intervention d'une diététicienne.



Des collégiens ont participé à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre

A l'initiative du Service départemental d'incendie et de secours, les élèves de 4^{ème} du collège et de la SEGPA, dont les noms de classe sont rattachés au thème de la sécurité, ont bénéficié d'une action de sensibilisation aux gestes qui sauvent et à savoir donner l'alerte.

Enfin, les élèves de 5^{ème} ont, pour leur part, choisi des noms de chefs de cuisine « toqués », dont deux chefs locaux, pour illustrer le thème du goût. Ils ont ainsi initié leurs papilles aux produits du



Démonstration de cuisine avec le chef Duguin

Le Foyer des jeunes



Quelques minutes avant la soirée « nuit de l'angoisse »...

Toutes les activités ont bien repris avec un effectif stable. Un « évènement » a marqué le premier trimestre : pour la première fois, la section cinéma a organisé « la nuit de l'angoisse », projetant deux films à 20h et 22h.

Les animatrices de l'atelier théâtre jeunes du Foyer, sollicitées par la responsable de la section cinéma, ont été partie prenante pour réaliser une animation avec les jeunes comédiens très motivés. Costumés et maquillés en sorcière,

Dracula ou monstre (mais gentil !), ils ont déployé beaucoup d'imagination et de talent pour animer l'accueil des spectateurs, puis la salle Patrice Leconte avant le début de la soirée, entre la projection des films et après le deuxième film.

Ils ont su donner l'envie à leurs camarades de collège de venir visionner « Shark » en 3D et « La cabane dans les bois », à un prix exceptionnel.

Notons que les spectateurs devaient avoir 12 ans ou plus.

Les spectacles :

- Théâtre jeunes : samedi 11 mai à 20h30 et dimanche 12 mai à 15h, salle Patrice Leconte.
- Théâtre adultes : samedi 13 avril et dimanche 14 avril, à la salle des fêtes (lire ci-dessous).

- Danse moderne et classique : samedi 25 mai, à la salle des fêtes sur le thème « les musiques de films ». A 17h pour la danse classique et à 20h30 pour la danse moderne.

**Samedi 13 avril
à 20h30
Salle des fêtes**

la troupe du théâtre adultes présente

*Les Joies
de l'administration*

*A la mairie de Savapas-sur-Pichon,
les méandres de l'administration
n'ont rien d'imaginaire. Entre crises de
nerfs et crises de rire, le ridicule rejoint
vite la réalité. A moins qu'il ne s'agisse du
contraire. Et réciproquement bien sûr... Pour
plus de renseignements, allez au guichet n° 13,
prenez la porte 25, dirigez-vous vers le bureau n° 758 et
demandez Madame Chombier qui se fera un plaisir de vous
dire comment vous passer de ce que vous n'avez pas besoin...*

**Un spectacle qui déclenchera éclats de rire et bonne
humeur ! A ne manquer sous aucun prétexte !**

Adultes : 5 € / Enfants (-12 ans) + étudiants : 3 €

Union musicale

Retrouvez l'Union Musicale pour fêter le retour des hirondelles lors de son concert de printemps le 23 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Sainte-Maure de Touraine. L'harmonie se produira

également le dimanche 7 avril à 15h à Maillé.

Et bien sûr lors de la Foire aux fromages les 1^{er} et 2 juin, elle jouera le samedi après-midi pour l'ouverture officielle et le

dimanche à partir de 10h, dans un registre plus libre, pour le « réveil en fanfare » !

Suivez l'Union Musicale sur le site www.wix.com/umsaintemaure/union-musicale, ou à l'adresse

suivante :

um.saintemaure@free.fr

A très bientôt ! Musicalement.

La présidente,
Amélie Rouger.

Bouge tes doigts



L'atelier encadrement requiert de la précision

Tous les jeudis, à l'espace Theuriet, l'association propose deux activités de loisirs créatifs très différentes.

Le matin, à partir de 9h, le patchwork est à l'honneur. Un groupe de passionnées s'active dans la bonne humeur. Des techniques variées sont appliquées, les productions demandent de la patience, de la dextérité et du goût pour la composition. Pour réaliser certains patches, de nombreuses heures sont nécessaires... La plupart des participantes continue l'après-midi jusqu'à 16h pour

ensuite laisser la place aux spécialistes de l'encadrement et du cartonnage.

Là aussi, cette activité demande de la précision, des calculs pour les tracés... Le découpage doit être parfait, l'assemblage nécessite de la minutie, le choix des coloris, des matériaux est essentiel.

Cette année 2013 va permettre à toutes les adhérentes de « Bouge tes doigts » de présenter leurs créations puisqu'une exposition est prévue à la salle des fêtes de Sainte-Maure les 4 et 5 mai.

Renseignements : 06 85 57 70 43

Les rendez-vous d'ArciaChœur

Les choristes d'ArciaChœur vous retrouveront avec plaisir :

- le dimanche 5 mai à 15h30 à l'église de Sainte-Maure de Touraine pour leur concert de printemps qu'ils partageront avec la chorale Entre Vienne et Creuse de Dangé-Saint-Romain,
- le mercredi 8 mai à 10h30 à l'église de Sainte-Maure de

Touraine à l'occasion de la cérémonie commémorative,

- le dimanche 23 juin à Saint-Epain dans le cadre du festival de musique,
- le mercredi 26 juin pour la fête de l'école de musique intercommunale.

A très bientôt...

Et si vous aimez chanter, n'hésitez plus ! Rejoignez la chorale d'adultes de l'école intercommunale de musique : répétitions le mercredi de 19h45 à 21h45 à l'espace Trianon.



ArciaChœur se produit en tous lieux

BASKET

Loto annuel le 7 avril, à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12h et début des jeux à 14h. Pour toute information contacter la secrétaire au 06 21 26 70 39. Possibilité de réserver jusqu'au 3 avril inclus. Actu du club sur : <http://basketstemauren.com/>

AMIS DU PATRIMOINE

L'assemblée générale de la Société « les amis du patrimoine de Sainte-Maure de Touraine et de sa région » se tiendra le jeudi 4 avril à 20h30, salle Anne de Rohan. Elle sera suivie d'une conférence portant sur « l'histoire de Tours » présentée par Yves Cogoluegnes, président de la Société archéologique de Touraine.

Entrée libre et gratuite... Venez nombreux !

VILLAGES DE VAUX

Le marché gourmand aura lieu le 19 mai. Nouveau ! 1^{ère} rando de la chèvre de Vaux (VTT et marche), départ du lavoir à partir de 7h30.



Le marché de Vaux

ENVIE DE JARDINER ?

Si vous aimez jardiner, l'amicale des jardiniers de Sainte-Maure vous informe que des parcelles de terrain sont disponibles à la location sur deux sites : les Pâturaux, près de la station d'épuration et Marans, près du plan d'eau.

Pour tout contact, appeler le président Jean Guérin au 02 47 65 41 90.

RUE DE LOCHES

L'association des quartiers de la rue de Loches organise comme tous les ans le feu de Saint-Jean le 24 juin.

Dîner à partir de 19h au parc Robert Guignard. Le feu sera allumé vers 21h45 / 22h suivant le temps.

Très bonne ambiance, musique, convivialité et le plaisir de se retrouver pour une bonne soirée en plein air. Venez nombreux !

Coordination jacquaire : Saint-Jacques de Compostelle, « vivez l'expérience Touraine » !

« Sur ce chemin et surtout en Touraine, l'un des points forts est l'accueil ». C'est par cette phrase que commence le petit reportage, « Bouche à oreille », consacré au chemin de



Saint-Jacques et réalisé par le Comité départemental du tourisme Touraine Loire Valley.

Les vingt mini-reportages réalisés dressent un tableau exceptionnel de la Touraine à travers ses châteaux, ses jardins, son terroir et ses espaces de nature préservés.

Le CDT Touraine Loire Valley a choisi de mettre en valeur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle à travers l'accueil dispensé à la halte jacquaire de Sainte-Maure de Touraine. En 1 minute 36, vous découvrirez ce qui fait la richesse du pays de Sainte-Maure, c'est-à-dire le plaisir du partage et de la

promotion du territoire.

Cet échange est possible grâce aux accueillants bénévoles du Grand Vaux et à la volonté de la Coordination jacquaire de Sainte-Maure de faire connaître cette portion du chemin.

Consultez ces vidéos accessibles à tous sur www.touraineloirevalley.com

La Coordination jacquaire se met à la disposition de toute personne désireuse d'en savoir plus : coordinationjacquaire.smt@gmail.com

Au quartier de la Chapelle

La mise en valeur du site de la Chapelle des Vierges se poursuit avec l'entretien effectué par le service des espaces verts de la commune et l'ouverture au public lors des Journées du patrimoine en septembre.

En 2012, nous vous avons proposé

- un vide-grenier en mars,
- une randonnée pédestre suivie d'un repas champêtre en juillet,
- nous avons participé aux Journées du patrimoine en septembre : la chapelle a été ouverte et le lavoir a été mis en scène avec du mobilier utilisé par les lavandières et les laveuses au début du XX^{ème} siècle puisque le thème de ces journées était le centenaire des grandes manœuvres de 1912.

En ce début 2013 :

- le 26 janvier, nous avons proposé une dégustation gratuite de galettes des rois accompagnées, selon les envies, d'un vin chaud, de chocolat chaud ou de thé.
- Le 24 mars prochain, nous

vous donnons rendez-vous au parc Robert Guignard afin de participer à notre vide-grenier, en qualité d'exposant, d'acheteur ou de visiteur.

- Le 7 juillet, c'est par une randonnée pédestre que nous commencerons la journée (apéritif à l'arrivée) et pour ceux qui le souhaitent, un déjeuner sera servi sur le site de la Chapelle des Vierges.

- Les 14 et 15 septembre, nous participerons de nouveau aux Journées du patrimoine.

En 2012, nous avons programmé un repas des voisins qui n'a pas eu lieu, nous renouvelons la proposition pour 2013, en avril ou mai.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Jeanine Jahan au 02 47 72 08 84 ou par internet : celajo@wanadoo.fr

Atelier Auguste Renoir

L'atelier de peinture Auguste Renoir, toujours très dynamique, prévoit pour le printemps d'aller à la rencontre des grands peintres à Amsterdam et de visiter le village d'artistes « Gargilasse », afin d'accroître les connaissances artistiques de ses membres et de leur donner

l'inspiration et des sujets à réaliser à l'atelier.

Nous comptons sur votre présence à la salle Patrice Leconte où nous exposerons lors de la Foire aux fromages (les 2 jours) afin de vous présenter nos réalisations ainsi que celles des enfants.

ASEPT : acteur de l'insertion et de l'économie locale depuis 13 ans !

Association Intermédiaire agréée « services à la personne », à but non lucratif, reconnue d'intérêt communautaire par la Communauté de communes de Sainte-Maure depuis 2006, l'ASEPT accueille les demandeurs d'emploi et la clientèle sur le site des Passerelles « Espace Emploi et Services Publics ». Elle a pour objet la mise à disposition de personnel à titre onéreux pour les particuliers, les associations, les collectivités locales, les agriculteurs et les entreprises.

L'ASEPT, présidée par Jean-Pierre Loizon, compte en moyenne 65 demandeurs d'emploi salariés

et rémunérés pour des missions en CDD (ménage, repassage, jardinage, manutention, petits travaux du bâtiment, services et autres). Ces missions sont générées par la demande de plus de 150 clients qui utilisent ses services : une petite entreprise représentant 12,5 emplois à temps plein à l'année qui participe activement à l'économie locale.

L'ASEPT propose également aux demandeurs d'emploi un accompagnement individualisé (lire >Tranche de vie en page 16), en partenariat avec Pôle Emploi. ASEPT

77 avenue du Général de Gaulle, « Les Passerelles »
37800 Sainte-Maure de Touraine
Tel : 02 47 65 67 50
Fax : 02 47 65 54 30
asept.saintemaure@orange.fr

Sylvie Potier, chargée d'accueil et de gestion, et Nathalie Rapicault, conseillère en insertion professionnelle, sont à votre écoute.

Du lundi au vendredi :
9h à 12h – 14h à 17h

APEL Le Couvent



La colo : les séjours 2013

Le C.G.C.V Sainte-Maure organise depuis 1955 des séjours de « colonie de vacances » pour les jeunes de 6 à 12 ans, en juillet et depuis 2012, 2 séjours d'une semaine à dominante sportive pour les préados. (Les familles du canton bénéficient d'une réduction de 25€ et d'une réduction de 15€ à partir du 2^{ème} enfant d'une même fratrie).

Le centre de La-Faute-sur-Mer est ouvert du 15 mars au 15 novembre à tout groupe constitué ou association pour des séjours en gestion libre ou hôtelière.

Pour tous renseignements, nous contacter ou se connecter au site :

<http://centre-de-vacances-lafaute.pagesperso-orange.fr/>



A la colo, les enfants goûtent aux plaisirs de la mer

Séjour enfants 6 / 12 ans (enfants nés de 2001 à juillet 2007) : du mercredi 10 au mercredi 24 juillet 2013

- 6-10 ans : 610€
- 11-12 ans : 640€ (avec option voile : 700€)

Séjours sportifs 12 / 14 ans. (jeunes nés du 10 juillet 1999 à 2001) : 2 séjours de huit jours.

- Du 10 au 17 juillet : séjour multi-activités nautiques (voile, char à voile, kayak de mer, paddle board...) : 400 €
- Du 17 au 24 juillet : séjour voile : 400 €



L'hébergement

Inscriptions - locations :
Alain Delacroix,
Les Coteaux,
8, route des caves
37800 Draché.
02 47 65 48 60
06 81 24 41 80
delacroix.alain@orange.fr

Les chemins buissonniers

Pour le club de randonnée pédestre, la saison 2012/2013 est bien engagée.

Les manifestations ouvertes à tous ont connu un réel succès comme les sorties pour la Fête du sport, la Virade de l'espoir et les deux randos pour le Téléthon.

A propos du Téléthon, il faut remercier les associations qui ont coopéré : le Comité de jumelage, les A.F.N, le Foyer des jeunes, Let's dance country club, le « Carosse de Zaza », le Comité de promotion du sport, sans oublier les « fondus » de quads.

L'année 2013 commence bien avec une forte participation pour les sorties du club et la rando-galette.

La nouveauté est le lancement de la marche nordique et malgré quelques séances annulées à cause de la météo, c'est une réussite : quarante inscrits, licenciés au club. Au choix : deux séances, le mercredi de 16h à 17h30, le samedi matin de 10h à 11h30, au Parc Robert Guignard.

Le programme des manifestations ouvertes à tous est semblable à celui de 2012, il a déjà été communiqué

dans l'agenda 2013 de la ville, partie « Guide des assos ». Une date est modifiée : la Virade de l'espoir aura lieu le 22 septembre et non le 29 septembre.

Deux horaires à revoir aussi par rapport à l'agenda : le samedi 27 juillet, 9h à Noyant et le samedi 24 août, 9h à Draché au lieu de 18h.

Ce programme peut-être tenu grâce à une équipe d'animation solide et dynamique.

Merci aux bénévoles.



Des randonneurs prêts pour de nouvelles découvertes

Let's dance country club

L'association continue sa route. En 2013, sa sixième année. Elle est maintenant répertoriée dans le guide national de la country en France.

En avril, notre groupe de démonstration se rendra à la fête des bisons à Valdivienne (86) pour présenter 3 chorégraphies en compagnie de nos amis danseurs de différents clubs de la Vienne.

Nous animerons régulièrement la guinguette de Pouzay, le vendredi soir, à partir de juin.

Le groupe de démonstration sera présent à l'American Tours festival, début juillet pour y présenter une chorégraphie créée par l'animatrice du club sur une musique de Pierre Lorry que nous avons reçu en 2011. Il sera présent au festival et nous danserons donc en « live » sur sa musique.

L'animatrice devrait créer d'autres chorégraphies pour son nouvel album.

Une « tournée » des campings

devrait se faire en Vendée en août, suite à notre animation de 2012 à l'Aiguillon-sur-Mer qui a connu un franc succès.

Notre agenda 2013 commence à être bien rempli... La danse country-western a toujours autant de succès, et nous n'hésitons pas à nous déplacer hors du département, ce qui nous permet de faire connaître Sainte-Maure à travers notre association.

Notre spectacle pour le Téléthon

2012 a permis de remettre une somme intéressante. Nous tenons à remercier les généreux donateurs. Remercions aussi les adhérents qui ont fabriqué de jolis objets « western » à l'effigie du club ainsi que des décorations de Noël vendus au profit du Téléthon.

Prochain grand rendez-vous : le 16 novembre à Sainte-Maure pour notre bal annuel avec un groupe « surprise »...



Lors du Téléthon

DRSM : nouvelles adhésions pour les anciens membres

Pour faire suite à la demande de nombreux anciens adhérents, le nouveau conseil d'administration, élu le 7 décembre, a décidé d'un commun accord et selon les conditions des statuts de l'association, d'accepter comme membres bienfaiteurs les anciens adhérents de la DRSM, moyennant une cotisation réduite à 30 € pour la période de janvier à juin 2013.

Cette cotisation donne droit :

- aux soirées d'entraînement le dernier vendredi de chaque mois à 20h15,
- à la soirée de fin d'année,
- à la soirée de clôture des courses en juin (cette dernière soirée avec animation DJ, participation de 7 € pour

tous les adhérents).

Les soirées d'entraînement permettent de se retrouver tous ensemble et de mettre en application les pas de danses enseignés par le professeur diplômé : rock, cha-cha-cha, tango, pasodoble, valse, rumba, salsa, boston, et aussi : quickstep, madison, charleston et disco.

Un dîner dansant est organisé tous les ans le premier samedi de mars, avec orchestre et menu traiteur.

Prochaine date à retenir : le dimanche 21 avril à partir de 14h30, thé dansant à la salle des fêtes de Sainte-Maure animé par Gilbert Cédric. Prix d'entrée : 8 €.

Le président, Jannick Ondet : 02 47 65 04 48

ASSAD-HAD



Depuis un an l'Assad Sainte-Maure a été intégrée à l'ASSAD-HAD en Touraine. Dorénavant, il vous est proposé un véritable accompagnement personnalisé à domicile avec le soutien :

- du service d'Aide à Domicile qui facilite votre quotidien et vous accompagne dans l'accomplissement des activités de services à la personne (courses, entretien ménager...), des actes essentiels du quotidien (aide à la toilette, aide aux repas...) et dans les activités sociales et relationnelles (démarches administratives, sorties). Les interventions peuvent être soutenues par des organismes financeurs et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 %.
- de l'Hospitalisation A Domicile (HAD) qui est un établissement de santé permettant une alternative à l'hospitalisation complète et qui favorise une prise en charge hospitalière au domicile du patient.
- et prochainement, de la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer et maladies

apparentées), nouveau dispositif d'intégration des soins et services s'appuyant sur l'existant du territoire, au service de la population.

Pour répondre à nos objectifs de proximité et de qualité des prestations, l'ASSAD-HAD en Touraine intervient en partenariat avec les autres acteurs du domicile, l'hôpital local, les professionnels libéraux, la mairie...

Les équipes de l'ASSAD-HAD en Touraine à votre disposition sur le territoire :

Antenne HAD :
1 rue du Dr Martinais
37600 LOCHES
Tel : 02 47 70 42 44
Fax : 02 47 91 62 45
hadloches@assad-had.org

Antenne Aide à Domicile :
43 place du Maréchal
Leclerc
37800 Sainte-Maure de
Touraine
Tel : 02 47 65 61 89.
ste-maure@assad-had.org

Vous pouvez aussi contacter notre guichet unique :
25 Rue Michel Colombe-
B.P. 72974
37029 Tours Cédex 1
Tel : 02 47 36 29 29
Site Internet :
www.assad-had.org

Handball Sainte-Maure

Le lundi 5 novembre, un stage de jeunes arbitres s'est déroulé de 10h à 16h30 au gymnase. Il a été mené en collaboration avec le Comité d'Indre-et-Loire de

handball et le Handball Sainte-Maure. Il a rassemblé 14 jeunes arbitres (10 garçons et 4 filles). Cette journée avait pour but de faire connaissance avec les règles

et les gestes du handball : partie théorique le matin et pratique l'après-midi. David Edchevery et Eric Virmaux encadraient cette formation.



Le groupe des jeunes arbitres

Tennis Club

Le TCSM organise son 31^{ème} tournoi open de tennis du 29 mars au 14 avril. Les matchs se déroulent sur les trois week-ends et le soir à partir de 18h (finales le dimanche 14 avril à partir de 14h30 sur les courts extérieurs du stade : entrée gratuite).

- Championnat jeunes en juin : 8 équipes jeunes de 10 à 17 ans (dont 2 filles et 5 garçons) sont engagées.
- Championnat seniors du 28 avril au 2 juin : 8 équipes engagées

(3 femmes et 5 hommes) dont l'équipe 1 masculine depuis 17 ans en Régionale 3, rencontrant des équipes de la ligue du Centre dont, cette année, Beaugency (45), Vendôme (41), Mainvilliers (28), TC Jocondien (37), Luce (28). Venez nombreux encourager les équipes le samedi dès 14h et le dimanche dès 9h sur les courts extérieurs au stade : entrée gratuite.

- Journée de l'école de tennis : le samedi 22 juin de 14h à 17h

au club-house, tous les enfants sont invités à participer à de nombreuses animations avec, dans l'après-midi, les finales du tournoi interne seniors, commencé début juin et, en soirée, un barbecue.

Jean-Pierre Ménard et Serge Gohin font partie du bureau depuis la dernière assemblée générale.

Notre site internet : www.club2.fft.fr/tc-sainte-maure ou par courriel : tc.sainte-maure@fft.fr



Photo de famille pour les jeunes du Tennis Club

Club cyclo

Après l'assemblée générale du 20 décembre, l'effectif est stable. Les organisations du club pour 2013 :

- 17 mars à Draché : 8^{ème} Drachéenne. Randonnée VTT : 25, 50 et 55 km. Marche : 12 km
- 8 mai : Souvenir Dédé Caillault. Randonnée route : 50, 70 et 100 km. Randonnée VTT : 20, 30 et 45 km. Marche : 12 km

- 19 mai : 1^{ère} randonnée de la Chèvre de Vaux. Randonnée VTT : 20, 45 km. Marche : 12 km
- 1^{er} et 2 juin : participation à la Foire aux fromages (tenue d'un stand de restauration à l'Image près de la perception).
- Septembre : participation à une randonnée avec « les amis du patrimoine de Sainte-Maure de Touraine et de sa région ».

• Ainsi que nos sorties club et les challenges régionaux et départementaux organisés par les clubs voisins.



Pause au dolmen de Bommiers

Judo Club

Excellente saison pour le judo club avec 106 licenciés.

Nos 4 ceintures noires de 2012 ont reçu leur diplôme de 1^{er} dan. Guillaume Botreau vient d'obtenir, avec la manière, sa ceinture noire 1^{er} dan, (très méritée pour tout son travail et son assiduité à l'entraînement) tandis que son papa, Eric, prépare son 3^{ème} dan. Bravo à la famille !



Guillaume Botreau

Bravo également à deux de nos dirigeantes : Martine Tourré et Dominique Lognon qui ont reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à l'hôtel de ville de Tours. Cette année, plusieurs de nos judokas se sont engagés dans l'arbitrage au niveau départemental. Côté résultats sportifs, Thalia Moreau termine 2^{ème} du grand prix des minimes

niveau régional à Tours. A venir :

- interclubs le dimanche 24 mars au gymnase avec 20 clubs invités.
- stage de ju-jitsu le 2 juin au dojo « Jean Mergnac ». Nous espérons préparer des jeunes pour qu'un jour ils accèdent au plus haut niveau tout en respectant les valeurs morales qui sont si chères à notre discipline (entraide et prospérité mutuelle j.kano). L'encadrement technique est assuré par Sabine Thillier, Eric Botreau, Loïc Dacher et Laurent Rion avec un assistant club Antoine Chanca et deux animateurs club Patrice De Lavau et Jordi Torres. Le judo club est prêt à accueillir de nouveaux pratiquants ; chacun doit trouver, dans une ou plusieurs des disciplines proposées, un moyen de s'épanouir.
- le judo pour les plus jeunes et les compétiteurs (mercredi de 16h à 19h15, samedi de 15h15 à 18h30),
- le taïso est réservé aux adolescents et adultes, c'est une préparation du corps aux exercices physiques et respiratoires (vendredi : de 18h15 à 19h15),
- le ju-jitsu à partir de 14 ans pour apprendre la self-défense (vendredi de 19h15 à 20h30).

Sport cycliste

La saison cyclo-cross terminée, les entraînements sur route ont eu lieu de janvier à fin mars, avec une reprise de la saison route début mars.

Calendrier des épreuves :

- 8 mai à Sainte-Maure : Grand prix de la municipalité, 6^{ème} Souvenir André Caillault
- 12 juin à L'Île Bouchard
- 14 juillet à Sainte-Maure
- 11 août à Panzoult
- 8 septembre à Sainte-Maure
- 12 octobre à Panzoult
- 20 octobre à Sainte-Maure « Cyclo-cross de la Jugeraie »
- 26 octobre à Panzoult « Randonnée VTT des vigneron »
- 10 novembre à Sainte-Maure « Randonnée VTT de la vallée de la Manse ».

Toutes les personnes intéressées par ce sport et désireuses de faire de la compétition sont les bienvenues ; les vêtements, aux couleurs du club sont fournis gratuitement.

Vous pourrez pratiquer le cyclisme :

- en compétition (jeunes et seniors)
- de loisirs (sorties en groupe).

Au sein du SCSM, la pratique du vélo se fait en toute liberté et selon son niveau, moyennant le coût de la licence FFC, à laquelle le club est affilié.

Nous recherchons des bénévoles pour nos organisations ! Renseignements au 02 47 65 47 85.

Le Bureau.

> Tranche de vie

Mission « réinsertion » accomplie

2003

A 50 ans, Joël mène une vie modèle : marié, père de 3 enfants, une carrière épanouissante dans le secteur bancaire, des responsabilités...

Tenté par l'aventure de l'immobilier, il décide de quitter son emploi de cadre bancaire. Malheureusement, l'affaire ne prend pas. Perte d'emploi suivie d'un divorce douloureux, Joël - abasourdi - perd pied. Fier et débrouillard, il ne demande d'aide à personne : ni aux services sociaux, ni à ses proches. Grâce au RSA et à la vente de quelques effets personnels, vestiges de sa vie d'« avant », Joël survit quelques années mais petit à petit s'isole ; sa situation s'aggrave.

2010

Inquiets, ses enfants l'incitent à se rapprocher d'eux, en Touraine. Joël arrive à Sainte-Maure en octobre. Déraciné, il va pouvoir repartir à zéro, sans subir le regard des gens qu'il connaissait. Après quelques mois, Pôle Emploi l'oriente vers l'ASEPT.

Pour Nathalie Rapicault, conseillère en insertion à l'ASEPT, la situation de Joël est, comme presque toujours, délicate : à 58 ans passés, sans moyen de locomotion, sans attrait ni talent particulier pour les travaux manuels, les offres se font rares. Le reclassement dans le milieu bancaire est quasiment impossible à son âge. Pourtant Joël a un atout énorme : sa motivation. Il

veut s'en sortir. Alors, il accepte toutes les missions proposées par l'ASEPT : des déménagements, de l'entretien, du jardinage, de l'aide administrative, du service lors d'évènements... Les missions s'enchaînent, les formations aussi. Joël reprend contact avec la société, se fait des amis, s'intègre.

2012

L'une de ses missions le conduit à rejoindre les services techniques de la mairie. Après une période de mise à disposition par l'ASEPT, son professionnalisme convainc. Un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) est signé pour 6 mois, puis renouvelé. Joël devient alors le pilote officiel de « Vigiville », le véhicule électrique communal.

2013

Ces prochains jours, son contrat s'achèvera. La mairie a décidé d'engager Joël pour ses derniers mois de vie active : de quoi envisager sereinement l'avenir pour ce jeune papi qui compte consacrer une partie de son temps libre en tant que bénévole dans le secteur social.

Dernière minute

Un jeune Sainte-Maurien gagne le concours du meilleur cuisinier de Polynésie !

Jean-Baptiste Piard, enfant du pays, a remporté le titre du meilleur chef de cuisine, mardi 26 février à Tahiti.

La chaîne locale l'avait filmé avant le concours. Retrouvez son interview sur Internet : www.tntvreplay.com, rubrique « chaîne sport ». Il s'agit du portrait n°6.



Jean-Baptiste Piard

Ainsi, il pourra montrer qu'avec la volonté, même les situations parfois désespérées peuvent trouver une issue positive. Joël aimerait également apporter son expertise aux plus démunis notamment dans le secteur bancaire (situations d'endettement par exemple).
Pour en savoir plus sur l'ASEPT, consultez l'article en page 13



Joël et son véhicule professionnel : Vigiville

> Etat-civil

Les personnes ne souhaitant pas voir leur nom ou le nom de leur proche apparaître dans cette rubrique sont priées de le signaler au moment de l'enregistrement.

NAISSANCES

Zélie ANTIGNY : 07/07
Faustine CHARPENTIER : 25/07
Ava PETIT DARDOISE : 31/07
Candice DUPORT : 09/08
Inès MOUTON : 20/08
Wendy DURANT : 01/09
Axelle POLIN CHAUMEIL : 14/09
Margot LANDEAU : 16/09
Margaux LE FORT : 25/09
Eva BREYSSENS FONTAINE : 07/10
Enzo MARCHÉ : 30/10
Maëva LORIN : 02/11
Noah GUÉRIN : 06/11
Célian DENIS : 09/11
Olympe LE MEUR LAMY : 21/11
Malo CATHELIN : 23/11

Maël ARNAULT : 25/11
Emma GUEYLARD : 25/11
Paul GUEYLARD : 25/11
Sénthias DE SOUSA PAIS : 11/12
Clémentine BRACQUIER CHABAUTY : 28/12
Sevann MICHAUX : 10/01
Félix MEUSNIER : 11/01
Maxime VALLIER : 11/01
Jules NEVEU : 17/01
Lola GUITTON : 18/01
Chloé DITLECADET : 19/02
Luiz ALVEZ BARBERON : 02/03
Céléna MERCIER CAMAIN : 03/03

Toutes nos félicitations aux parents

MARIAGES

Valentin GOURBILLON et Jessica PERIVIER : 04/08
Sébastien DITLECADET et Agathe FAUVERGUE : 18/08
Nicolas LIGAUT et Mélodie WAGNER : 18/08
Alain DESPREZ et Rosa BARCELO MARTINEZ : 01/09
Johan BOUREAU et Sarah LOPES RIBEIRO : 08/09

Tous nos voeux de bonheur aux époux

DÉCÈS

Juillet Marcelle RILLARDON ép. BERCÉ
Jacqueline DURAND veuve HIRIGOYEN

Août Louis BOUTET
Jacqueline ROY ép. DÉVILLE
Raymond LARCHER
Ginette FILLON veuve JOLIVET
Pierre DEFLERS
Bernadette CRECHE veuve TOUCHARD
Andrée BLANCHET veuve LEGEAI
Maurice JOYEUX
Jean VERDAN

Septembre Pascal ANDRE
Camille BERNARDEAU
Simone LIÉBOT veuve BRÉGEON

Octobre Gerrit RYLAARSDAM
Jacqueline LETOURNEAU veuve FERRAND
Paule BERTRAND ép. TESSIER
Angèle JÉHANNO ép. BESNAULT
André LÉBOEUF
Madeleine MOTILLON veuve POISSON

Novembre Albertine LEGRET veuve BOURDIER
Thérèse BEAUMOIS veuve BEBIN
Michel SILLY
Jean ROY

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis

Roseline GRANET ép. COULON
Claude LAGNEAU
Jacqueline BASTARD veuve RICHARD

Décembre Thierry CHALER
Jacques DELFORTRIE
Daniel DUPONT
André BOULLIER
Jean-Paul GIRARD
Odette LEGROS veuve SAILLARD

Janvier Gilberte MELET veuve GILLIET
André DE SINETY
Rachel VERENNEMAN veuve BODIN
Roger PAGÉ
Simone BERCHOT veuve JACQUELIN
Raymonde GATAULT
Irène DENOUE veuve CHEVÉ
Anne DESAGE veuve DUBOIS
Simonne ROY veuve ROUILLÉ
Jacques MALIN
Jean JOSEAU
Yvon PATRI

Février Guy ARCHAMBAULT
Marie REAU veuve DESCHAMPS
Georges FÉDÉLICH
Maurice GANGNEUX
Gilberte TRANCHANT veuve BOISSONEAU
Angèle LELIÈVRE veuve VIAU

> Infos mairie

• Mairie

16 bis place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte-Maure de Touraine

• Téléphone : 02 47 65 40 12 • Fax : 02 47 65 65 76
• E-mail : accueil@sainte-maure-de-touraine.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h
Samedi : 9h / 12h

• Les élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous et assurent en mairie les permanences suivantes :

Christian Barillet

Maire de Sainte-Maure de Touraine
Vendredi 10h/12h - samedi 10h/12h

Olivier Drouin

Jeudi 9h/12h - 14h/17h
Sport, patrimoine communal, voirie

Philippe Terrassin

Sur rendez-vous
Urbanisme, projets d'aménagement, tourisme, communication

Simone Martin

Sur rendez-vous
Action sociale

Claude Raboin

Vendredi 10h/12h
Agriculture et espace rural

Philippe Galland

Sur rendez-vous au 06 23 69 21 74
Culture, associations

Monique Piolot

Sur rendez-vous au 06 79 39 30 81
Enfance, jeunesse et éducation



Route de Chinon

• Téléphone : 02 47 65 40 12

Ouverture le 6 juillet, tous les jours sauf le mardi.
De 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

Les familles des jeunes Sainte-Mauriens apprenant à nager peuvent bénéficier d'une prise en charge par la mairie de 10 € sur le prix des cours.

Nos jeunes retraités

Eliane Bellot, Monique Riso, Joël Petit et Alain Masse ont tous les quatre pour point commun d'avoir fait valoir leurs droits à la retraite cet hiver après 22 années de bons et loyaux services au sein de notre collectivité pour Alain, 20 pour Monique et « Lily » et 18 pour Joël. Nous leur souhaitons de profiter au mieux de cette nouvelle vie qui commence !



Monique Riso, Eliane Bellot et Joël Petit